



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Département fédéral de l'intérieur DFI
Bundesamt für Sozialversicherungen BSV
Office fédéral des assurances sociales OFAS



Plan directeur de recherche 2017–2020
«Sécurité sociale»

Table des matières

Avant-propos	1
1. Introduction	2
1.1 Mandat et bases légales	2
1.2 Objectifs	3
2. Vue d'ensemble du domaine politique « Sécurité sociale »	4
2.1. Contexte général et orientation stratégique	4
2.2. Rétrospective 2012-2016	6
2.3. Financement de la recherche dans le domaine de la sécurité sociale	12
2.4. Défis à relever pour la sécurité sociale	14
3. Priorités et thèmes de recherche pour 2017 à 2020	17
4. Financement 2017-2020	22
4.1 Planification des ressources pour la période 2017-2020	22
4.2. Effets de la mise en œuvre du programme d'économies PFA 2014	23
5. Organisation et assurance qualité	24
5.1. Organisation interne	24
5.2. Assurance qualité et transfert de connaissances	26
6. Acteurs et interfaces	33
6.1. Interfaces avec des institutions d'encouragement de la recherche	33
6.2. Enquête sur les interfaces	35
6.3. Interfaces avec les hautes écoles	35
6.4. Interfaces avec d'autres offices fédéraux	41
6.5. Coopération internationale	45
• Bibliographie	47
Annexe	
• La recherche financée par l'administration fédérale	53
• Vue d'ensemble des recherches menées par d'autres offices fédéraux dans le domaine de la sécurité sociale	59
• Mentions légales	

AVANT-PROPOS

Le message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2017 à 2020 prévoit à nouveau onze domaines politiques pour lesquels des plans directeurs de recherche (programmes pluriannuels) doivent être définis. Ces plans directeurs servent à la programmation stratégique de la recherche qui permet aux offices fédéraux de remplir leurs tâches en rapport avec l'élaboration, l'exécution et la surveillance des politiques, ainsi qu'avec les évaluations de l'efficacité, les autres évaluations ou les enquêtes réalisées dans le cadre d'initiatives parlementaires. L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) est responsable du plan directeur concernant la recherche dans le domaine de la sécurité sociale.

Ce plan directeur permet de déterminer, aujourd'hui déjà, les questions qui devront être abordées par la recherche ces prochaines années en vue de fournir à temps des connaissances fondées et de proposer des solutions praticables pour résoudre des problèmes concrets. Une de ses fonctions centrales consiste à informer les acteurs intéressés sur les activités de recherche prévues, les ressources financières disponibles et l'assurance qualité dans la gestion de la recherche afin d'améliorer la transparence et la légitimation des activités de recherche de l'administration fédérale.

Outre l'OFAS, de nombreux services fédéraux et institutions s'occupent de questions liées à la sécurité sociale. Certains travaux de recherche sont réalisés conjointement, les échanges et le transfert de connaissances passant avant tout par une composition équilibrée du groupe d'accompagnement du projet. L'OFAS a interrogé les autres offices fédéraux et d'autres acteurs sur leurs activités de recherche dans le domaine de la sécurité sociale en vue d'établir un tableau complet des activités de recherche actuelles.

En tout, plus de 60 projets de recherche ont été réalisés à l'OFAS durant la période FRI 2013-2016 ; leurs résultats ont été publiés dans la collection « Aspects de la sécurité sociale ». Ces recherches ont surtout consisté dans des travaux de préparation de la réforme Prévoyance vieillesse 2020, des évaluations des révisions de l'assurance-invalidité et des projets de recherche et d'évaluation réalisés dans le cadre des programmes de protection de la jeunesse « Jeunes et médias » et « Jeunes et violence ».

Les défis auxquels se trouve confrontée la sécurité sociale continueront de déterminer les thèmes de la recherche ces quatre prochaines années. La garantie du financement des assurances sociales reste un thème d'actualité face à l'évolution démographique, au bas niveau des intérêts et au faible rendement des marchés financiers. L'évolution du marché de l'emploi et le changement des exigences et des conditions de travail peuvent empêcher les personnes peu qualifiées ou dont la capacité de gain est limitée de constituer une prévoyance vieillesse suffisante. Une évaluation minutieuse des besoins avant la réalisation de changements dans le système de sécurité sociale, et un contrôle rigoureux de l'efficacité après constituent une condition essentielle pour renforcer la confiance de la population dans ce système. La recherche menée pour répondre aux questions qui se posent et la mise en évidence de solutions possibles ou d'adaptations législatives nécessaires sont une mission centrale de la recherche de l'administration fédérale.

Jürg Brechbühl, directeur de l'Office fédéral des assurances sociales

1. INTRODUCTION

1.1 Mandat et bases légales

Au sein de l'administration fédérale, plus de 30 services exercent des activités de recherche nécessaires pour remplir les tâches liées à l'élaboration des politiques, à la législation et à l'application des lois. Les tâches et les orientations stratégiques des différents services fédéraux étant très diverses, le Conseil fédéral a défini onze domaines politiques pour lesquels des plans directeurs de recherche (pluriannuels) doivent être établis afin d'améliorer la transparence et la coordination des projets de recherche. L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) est responsable de l'élaboration du plan directeur pour le domaine politique « Sécurité sociale » qui doit être présenté dans le cadre du prochain message FRI, conformément aux consignes du SEFRI pour la période 2017-2020.

L'OFAS n'est pas le seul office fédéral à mener des recherches dans le domaine de la sécurité sociale. D'autres offices participent à ces activités, par exemple le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), avec des projets de recherche sur le marché du travail et l'assurance-chômage, ou l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), avec des recherches sur les assurances maladie et accidents¹. L'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) et l'Office fédéral du logement (OFL) mènent eux aussi des projets de recherche dans ce domaine politique. Enfin, l'Office fédéral de la statistique (OFS) récolte de nombreuses données sur la sécurité sociale et les prépare pour ses propres analyses ou pour celles de tiers². L'OFS publie régulièrement un Programme pluriannuel de la statistique fédérale, qui contient aussi bien une rétrospective des objectifs atteints du programme précédent qu'un aperçu des nouvelles statistiques et des projets prévus pour les années à venir³.

La loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI ; [RS 420.1](#)) constitue la base légale de la recherche de l'administration fédérale. L'obligation d'établir un plan directeur de recherche découle de l'art. 45 LERI, et l'art. 58 O-LERI fournit des précisions. La loi-cadre est complétée par différentes [dispositions légales spéciales](#), comme l'art. 97 LPP (loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité) ou l'art. 68 LAI (loi fédérale sur l'assurance-invalidité). Par ailleurs, le Conseil fédéral et le Parlement peuvent décider de l'élaboration de rapports de recherche et d'évaluation sur des thèmes particuliers ou de la réalisation de programmes limités dans le temps. A ce titre, les deux programmes de protection de la jeunesse — « Jeunes et médias » et « Jeunes et violence » — et le « Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté » ont, en particulier, déclenché de nombreuses activités de recherche à l'OFAS.

En pratique, la recherche de l'administration fédérale respecte les cinq principes élémentaires de légalité, d'efficacité, d'adéquation, d'économicité et de respect des standards de qualité scientifique. Les services de la Confédération qui exécutent eux-mêmes de la recherche, mandatent des tiers ou versent des contributions sont les principaux responsables de la recherche de l'administration fédérale.

¹ <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/service/ressortforschung-evaluation.html>

² Office fédéral de la statistique, thème 13 : Protection sociale, <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/13.html>

³ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/ofs/statistique-publique/systeme-statistique-publique/programme-pluriannuel.assetdetail.40915.html>

1.2 Objectifs

L'éventail des thèmes inscrits au plan directeur de recherche de l'OFAS dérive des tâches et de la mission qui lui sont confiées. Aux termes de l'art. 11 de l'ordonnance sur l'organisation du Département fédéral de l'intérieur (DFI), l'OFAS poursuit notamment les objectifs suivants :

- garantir la sécurité sociale en ce qui concerne les conséquences de la vieillesse, de l'invalidité et du décès du soutien de famille, ainsi que la perte de gain durant le service militaire, le service civil, la protection civile ou la maternité ;
- développer durablement les assurances sociales en tenant compte de la conjoncture économique et sociale et de son évolution ;
- soutenir et promouvoir la politique en faveur des enfants, des jeunes, de la famille et de la vieillesse ;
- s'employer à réaliser un équilibre social entre les catégories ayant des capacités financières différentes.

Dans les limites de ces thèmes, l'OFAS a pour mission, dans ses activités de recherche, de réaliser des analyses et de proposer des mesures pour les processus de décision politiques, de vérifier l'efficacité des mesures prises et des lois adoptées et, le cas échéant, de repérer à temps les tâches et les problématiques qui se profilent.

Le rythme annuel de la planification fait que même des activités de recherche prévues à moyenne ou longue échéance peuvent subir des modifications à court terme. C'est pourquoi le présent plan directeur porte sur des points forts thématiques plutôt que sur des thèmes trop précis. Ces points forts seront concrétisés sur la base des objectifs annuels de l'OFAS qui donnent lieu à l'attribution de mandats de recherche. Les rapports annuels du secteur Recherche, évaluation et statistiques (FEST) de l'OFAS documentent les activités de recherche en cours et les travaux accomplis, et en fournissent une vue d'ensemble.

2. VUE D'ENSEMBLE DU DOMAINE POLITIQUE « SÉCURITÉ SOCIALE »

2.1. Contexte général et orientation stratégique

La structure du système de sécurité sociale reflète d'abord la perception qu'une société a des risques dont les conséquences économiques ne peuvent pas ou pas suffisamment être couvertes par la prévoyance individuelle. Font partie de ces risques les situations de détresse économique qui peuvent naître de la vieillesse, de l'incapacité de gain par suite de maladie ou d'invalidité, de la perte d'emploi ou du décès de la personne subvenant aux besoins. La prévoyance étatique vise en premier lieu l'intégration dans le monde du travail et la garantie du minimum vital.

Le principe du droit à l'aide en situation de détresse inscrit à l'art. 12 Cst. et les objectifs sociaux du Conseil fédéral forment la base du système suisse de sécurité sociale. Le secteur institutionnel des assurances sociales constitue une partie de ce système : il comprend l'assurance-vieillesse et survivants (AVS), l'assurance-invalidité (AI), le régime des allocations pour perte de gain en cas de service et de maternité (APG), l'assurance-chômage (AC), l'assurance-accidents (AA), l'assurance-maladie (AMal) et la prévoyance professionnelle (PP). Font également partie du système de sécurité sociale les prestations complémentaires (PC) à l'AVS et à l'AI, les allocations familiales (AFam) et l'assurance militaire (AM).

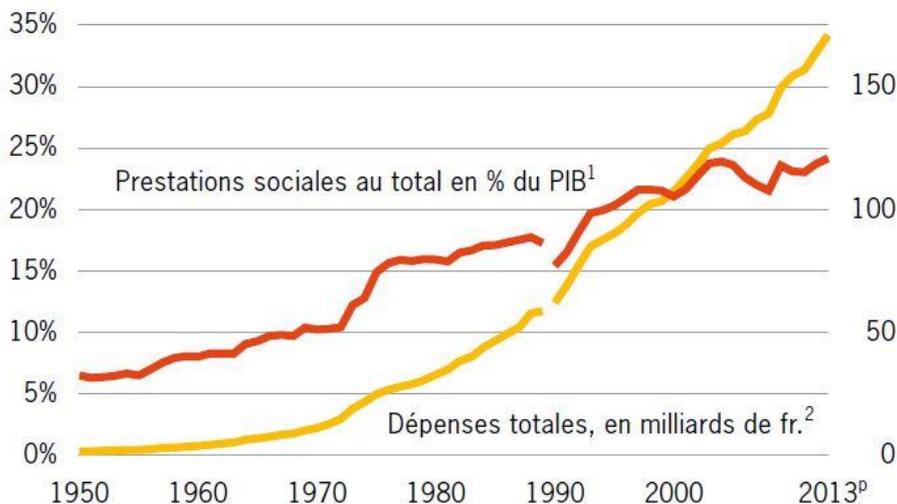
Les assurances sociales et l'aide sociale, qui les complète et qui est accordée par les cantons, ont pour but d'alléger ou d'éviter les situations de détresse. Pour prévenir les conséquences économiques de la vieillesse, du décès et de l'invalidité, la Suisse a mis en place le système dit des trois piliers, constitué de l'AVS et de l'AI (1^{er} pilier), de la prévoyance professionnelle (2^e pilier) et de la prévoyance privée (3^e pilier). Le 1^{er} pilier est une assurance obligatoire pour tous, le 2^e pilier n'est obligatoire que pour les personnes exerçant une activité lucrative et à partir d'un revenu donné, le 3^e pilier enfin est facultatif, mais l'Etat l'encourage au moyen d'allègements fiscaux.

Les dépenses de sécurité sociale ont acquis au fil des ans, et pas seulement en Suisse, une importance économique considérable. Mesurée en taux des prestations sociales⁴, la part des prestations sociales (y compris les prestations de réinsertion) au produit intérieur brut se chiffre à 25 % et a donc presque quadruplé depuis 1950, où elle était de 6,5 %⁵. Les prestations des assurances sociales en constituent la majeure partie.

⁴ Le taux des prestations sociales est le rapport entre les prestations sociales et le produit intérieur brut (PIB).

⁵ Cf. à ce propos, et pour les indications et graphiques qui suivent : OFS, Sécurité sociale, Panorama, février 2016

Protection sociale: évolution à long terme **G 13.1**



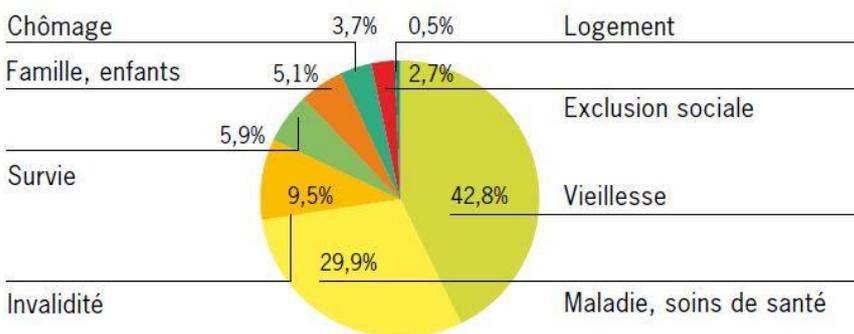
1 Selon les Comptes globaux de la protection sociale, échelle de gauche
 2 Aux prix courants, échelle de droite

Source : OFS, Panorama « Sécurité Sociale », février 2016, p. 1

La présentation suivante des prestations sociales par type de risque ou par fonction montre que les risques vieillesse, maladie et invalidité sont à l'origine de plus de 80 % des prestations. Celles destinées aux chômeurs sont étroitement liées aux variations de la conjoncture et représentaient 3,7 % en 2013. Les prestations qui visent à prévenir l'exclusion sociale (aide sociale surtout) restent relativement stables, à un niveau bas.

Prestations sociales par fonctions, en 2013^p **G 13.2**

En % des prestations sociales

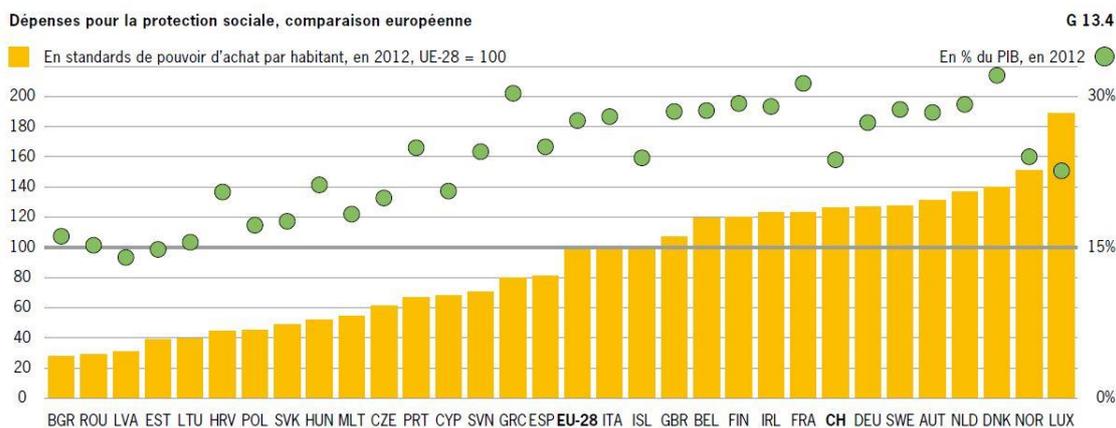


Source : OFS, Panorama « Sécurité Sociale », février 2016, p. 2

Il ressort très clairement que l'essentiel du poids de la sécurité sociale est centré sur la prévoyance vieillesse et sur la prévention des situations de détresse dues à la maladie, aux accidents ou à l'invalidité ainsi que sur l'encouragement de la réinsertion. Les autres types de risque cités revêtent une importance moindre, du moins à l'aune des dépenses des assurances prévues pour les couvrir. L'aide sociale, enfin, constitue le dernier filet de secours dans le système de la sécurité sociale. Elle relève de la compétence des cantons et fournit des

prestations d'aide financière et matérielle lorsque la personne n'a pas ou (presque) plus droit à des prestations des assurances sociales.

Jusque vers 1990, le taux des prestations sociales en Suisse était, avec 20 %, plus bas que celui de la majorité des pays d'Europe occidentale et septentrionale. Aujourd'hui, il atteint 25 % tout en restant dans la moyenne. Par contre, en parité de pouvoir d'achat, le montant des prestations par habitant place la Suisse dans le quart supérieur des pays européens.



Source : OFS, Panorama « Sécurité Sociale », février 2016, p. 3

2.2. Rétrospective 2012-2016

Le présent plan directeur s'inscrit dans la continuation des travaux de recherche de la dernière période FRI. La rétrospective inclut l'année 2012, qui n'a fait partie d'aucun plan directeur ordinaire en raison d'un changement de périodicité⁶.

En ce qui concerne l'assurance-vieillesse et survivants et la prévoyance professionnelle, la recherche s'est articulée principalement autour de la réforme Prévoyance vieillesse 2020 présentée par le Conseil fédéral dans son message du 19 novembre 2014. Dans l'assurance-invalidité, le thème prioritaire a été l'évaluation des 4^e, 5^e et 6^e révisions ainsi que des projets pilotes au sens de l'art. 68^{quater} LAI. Un autre point fort de la recherche durant la période 2012-2016 a concerné la protection de la jeunesse, en particulier les deux programmes nationaux « Jeunes et violence » et « Jeunes et médias ».

En tout, 67 projets de recherche ont été réalisés à l'OFAS durant la période FRI considérée et leurs résultats ont été publiés dans la collection « Aspects de la sécurité sociale ». Un quart environ des travaux ont concerné la prévoyance vieillesse et la prévoyance professionnelle, un quart l'assurance-invalidité et près de la moitié le domaine Famille, générations et société. Des études de base ou des études de faisabilité ont également été menées, dont les résultats ont été communiqués au public intéressé sur le site Internet de l'OFAS ou résumés dans un article de la revue «Sécurité sociale CHSS»⁷. Des informations sur les résultats des recherches se

⁶ [Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2013 à 2016, SEFRI](#)

⁷ [Sécurité sociale \(CHSS\)](#)

trouvent également dans les rapports annuels rédigés par le secteur FES⁸. Ces rapports recensent tous les projets en cours à l'OFAS et ceux qui ont été achevés durant la période considérée. En outre, ils fournissent un aperçu des autres activités de l'office, notamment des manifestations organisées pour favoriser le transfert des connaissances. La préface du rapport annuel aborde chaque fois les principaux résultats obtenus durant l'année considérée, ou ceux qui ont suscité le plus d'intérêt. ARAMIS, le système d'information sur les projets de recherche, de développement et d'évaluation de l'administration fédérale, renseigne sur toutes les activités de recherche en cours ou ayant fait l'objet de publications, et fournit des liens permettant d'accéder directement aux publications⁹.

Nous présentons dans les pages qui suivent les principaux résultats des activités de recherche menées au cours des quatre dernières années sur les thèmes prioritaires énoncés ci-dessus.

Domaine Prévoyance vieillesse

Un des points saillants de la recherche dans le domaine de la prévoyance vieillesse en Suisse concerne la question du financement. L'évolution démographique fera apparaître une lacune de financement à l'horizon 2020. Même dans l'hypothèse de gains de productivité substantiels, l'augmentation de l'espérance de vie et celle comparativement plus faible de la population active en Suisse engendreront un défi structurel pour le financement des retraites dans notre pays¹⁰. La réforme Prévoyance vieillesse 2020 présentée par le Conseil fédéral dans son message du 19 novembre 2014 propose un mécanisme de pilotage semi-automatique spécialement aménagé pour le système politique suisse. L'étude sur les mécanismes de pilotage dans l'AVS en a fourni les bases.

Les études menées au sujet de l'évolution démographique en Suisse sont étroitement liées au financement de la prévoyance vieillesse. Ainsi, l'étude « Mortalité différentielle en Suisse 1990-2005 » a permis d'élaborer des bases scientifiques pour la réforme Prévoyance vieillesse 2020¹¹. Elle a analysé les différences dans l'espérance de vie des salariés de diverses branches ainsi que les liens entre l'espérance de vie et le niveau de formation, et elle a eu recours à une modélisation des effets de la retraite anticipée sur le 1^{er} pilier en tenant compte des différences dans l'espérance de vie. Une étude sur la retraite et l'évolution démographique intitulée *Altersrücktritt im Kontext der demografischen Entwicklung* a fourni d'autres informations de fond précieuses pour la réforme Prévoyance vieillesse 2020¹². Elle a examiné, d'une part, la disposition des travailleurs âgés de 58 ans et plus à exercer une activité lucrative jusqu'à l'âge légal de la retraite ou au-delà et, d'autre part, la politique du personnel des entreprises relative aux salariés âgés. Ses résultats illustrent l'importance primordiale que revêtira à l'avenir un système flexible de départ à la retraite. L'étude a aussi révélé que, si les entreprises s'intéressent à l'expérience et aux compétences spécifiques des collaborateurs âgés, la majorité d'entre elles ne pratiquent pas une politique du personnel encourageant systématiquement l'emploi des seniors.

⁸ Tous ces rapports annuels sont disponibles sur : <https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/publications-et-services/forschung.html>

⁹ [Système d'information ARAMIS](#)

¹⁰ [« Baby-boomers et AVS 2010-2060 »](#)

¹¹ [« Mortalité différentielle en Suisse 1990-2005 »](#)

¹² [« Altersrücktritt im Kontext der demografischen Entwicklung »](#)

Un troisième point fort de la recherche dans ce domaine a concerné les frais de réglementation du 1^{er} pilier¹³. Un vaste programme lancé par le Conseil fédéral a permis de calculer le coût des réglementations étatiques dans quinze domaines particulièrement importants pour les entreprises suisses et de formuler des propositions pour réduire cette charge. Les améliorations proposées renferment un potentiel d'économie estimé à 25,8 millions de francs par an, soit près de 6 % de la somme annuelle des frais de réglementation, qui atteint 454 millions de francs dans le 1^{er} pilier. En 2014, l'OFAS et l'OFSP ont formulé des recommandations à l'intention de toutes les caisses de compensation et de tous les assureurs LAA. Ils ont invité ces organismes à se concerter et à coordonner leurs travaux afin de procéder ensemble aux contrôles des salaires AVS et LAA. Une étude externe évalue la faisabilité et les coûts d'une application en ligne pour traiter les demandes de prestations APG en cas de service militaire, de service civil et de maternité.

Domaine Prévoyance professionnelle

La recherche menée en vue de la réforme Prévoyance vieillesse 2020 a compris plusieurs études sur la situation financière du 2^e pilier, à savoir la prévoyance professionnelle. A l'aide d'un modèle de microsimulation, une de ces études a notamment analysé les effets des mesures prévues dans le 2^e pilier sur les coûts du travail, les salaires nets et l'emploi¹⁴. Il en est ressorti que la réforme produirait des cotisations d'épargne réglementaires supplémentaires de l'ordre de 2,3 milliards de francs, ce qui représente 0,8 % de la masse salariale brute des actifs de 25 à 65 ans. Les employeurs devraient en fin de compte supporter un tiers environ de cet effort supplémentaire. On peut supposer que cette augmentation des coûts salariaux comprimera légèrement la demande de travail et fera disparaître 3000 équivalents plein temps, ce qui correspondrait à un recul du volume de travail de 0,1 %.

L'étude concernant les pertes sur les retraites dans la prévoyance professionnelle a éclairé les pertes subies par différentes institutions de prévoyance et leur signification concrète pour ces institutions¹⁵. Afin d'évaluer les effets attendus de la réforme Prévoyance vieillesse 2020, l'étude a par ailleurs examiné la manière dont un taux de conversion minimal de 6 % aurait influencé les pertes sur les retraites subies par les institutions au cours de la période considérée. Elle est arrivée à la conclusion qu'un tel taux aurait réduit significativement les pertes sur les retraites, surtout pour les institutions de prévoyance ayant des régimes proches du minimum LPP.

Une étude consacrée à l'évolution économique, aux marchés financiers et aux rendements jusqu'en 2035 s'est intéressée aux rendements attendus dans certaines catégories de placement particulièrement importantes pour les institutions de prévoyance et aux pistes de développement envisageables pour l'économie suisse jusqu'en 2035¹⁶. L'évolution possible de l'économie réelle et des conditions monétaires générales a été modélisée sur la base de divers scénarios. Suivant le scénario retenu, le portefeuille moyen d'une institution de prévoyance comportant environ 25 % d'actions obtiendra un rendement annuel compris entre -2,6 % et 1,9 % de 2014 à 2017, entre 2,3 et 3,1 % de 2018 à 2025 et entre 2,6 % et 3,7 % de 2026 à 2035.

Un autre sujet de recherche a concerné les frais d'administration des assureurs-vie dans le domaine du 2^e pilier¹⁷. Une étude a permis d'identifier les principaux facteurs de coûts et le

¹³ [« Check-up de la réglementation dans le domaine du 1^{er} pilier \(AVS/AI/APG\) »](#)

¹⁴ [« Reform der Altersvorsorge 2020: Auswirkungen auf Beschäftigung, Löhne und Arbeitskosten »](#)

¹⁵ [« Pensionierungsverluste in der beruflichen Vorsorge »](#)

¹⁶ [« Gesamtwirtschaftliche Entwicklungsszenarien bis 2035 sowie Auswirkungen auf Finanzmärkte und Anlagerenditen »](#)

¹⁷ [« Verwaltungskosten der Lebensversicherer im Bereich der 2. Säule »](#)

potentiel d'économie. Ses résultats ont montré que la concurrence sur le marché joue un rôle capital pour réduire les coûts de la prévoyance professionnelle. Pour que la concurrence joue, les catégories de placement et les coûts qui en découlent doivent être suffisamment transparents, ce qui explique que la principale recommandation de l'étude concerne l'amélioration de la transparence des rapports financiers annuels.

Domaine Assurance-invalidité

Les trois dernières révisions de la loi sur l'assurance-invalidité ont recentré l'attention sur le principe selon lequel « la réadaptation prime la rente » et plus spécifiquement sur la réadaptation des bénéficiaires de rente. Les travaux de recherche et d'évaluation de l'AI se sont concentrés sur l'analyse des effets des 4^e, 5^e et 6^e révisions de l'AI ainsi que sur l'évaluation des projets pilotes au sens de l'art. 68^{quater} LAI. Le changement culturel visé dans les offices AI en orientant systématiquement les efforts vers la réadaptation a été étudié dans le cadre d'une vaste évaluation des effets de la détection précoce, de l'intervention précoce et des mesures de réinsertion¹⁸. Les nouveaux outils utilisés par les offices AI ont commencé à produire les effets recherchés. Grâce à la détection et à l'intervention précoces, le contact initial des assurés menacés d'invalidité avec l'office AI intervient plus tôt et la probabilité de réadaptation a augmenté. Le nombre de personnes exerçant un emploi au moment où elles s'adressent à l'AI a progressé. Ce point est d'autant plus important qu'il est plus facile de préserver un emploi que d'en trouver un nouveau. Les mesures de réinsertion ont permis d'aiguiller davantage d'assurés menacés d'invalidité vers le marché primaire de l'emploi. Les offices AI et leur personnel contribuent à ce changement de culture et conçoivent aujourd'hui le travail de réinsertion comme une possibilité concrète de gérer les cas. Toutefois, tous les offices AI n'utilisent pas les nouveaux outils de la même manière. Il existe là un potentiel à exploiter pour obtenir encore davantage de réadaptations réussies.

Un autre pas dans la bonne direction sera d'harmoniser les modèles de collaboration tels que ConCerto et DPR. Ceux-ci ont été évalués en tant que projets pilotes au sens de l'art. 68^{quater} LAI¹⁹. Par l'optimisation de la collaboration entre les acteurs impliqués, ces modèles visent à mieux coordonner le traitement des cas de réadaptation et des cas de rente et, par là même, à améliorer le maintien en emploi et les chances de réinsertion des assurés. A l'occasion d'une assemblée extraordinaire, qui a eu lieu le 14 novembre 2014, trois acteurs centraux de l'insertion professionnelle ont décidé de fusionner. L'association ConCerto-pro, le groupe de réflexion DPR et l'association Compasso continueront – sous l'appellation commune de « Compasso » – de promouvoir la cause de l'insertion professionnelle. La fusion leur permettra de mieux utiliser les synergies et d'accroître leur efficacité.

Domaine Famille, générations et société

Entre 2011 et 2015, la Confédération, les cantons, les villes et les communes ont mis en œuvre conjointement à l'échelle suisse le programme de prévention Jeunes et violence²⁰. Le but était de créer une base solide pour une prévention efficace et durable de la violence en Suisse, en aidant les acteurs et le personnel qualifié dans les cantons et les communes à préparer et à mettre en place des stratégies et des mesures de prévention. Dans l'ensemble, les auteurs de

¹⁸ [« Evaluation de la réadaptation et de la révision des rentes axée sur la réadaptation dans l'assurance-invalidité »](#)

¹⁹ [« Evaluation des Zusammenarbeitsmodells ConCerto »](#) et [« Evaluation Pilotprojekt FER – «Gesundheitliche Früherkennung und berufliche Reintegration» »](#)

²⁰ [Site Internet «Jeunes et violence»](#)

l'évaluation dressent un bilan positif : la base de connaissances a été mise en ligne, les bonnes pratiques ont été identifiées, la coordination, l'échange et la mise en réseau des acteurs à l'échelle des cantons, des villes et des communes ont abouti et de fortes impulsions ont été données aux structures, stratégies et mesures de prévention de la violence²¹. Au terme du programme, la Confédération s'est donc retirée comme prévu du domaine de la prévention de la violence, tâche dont la planification et la mise en œuvre incombent aux cantons, aux villes et aux communes.

Durant la période 2011-2015, l'OFAS a par ailleurs réalisé un programme national de protection des jeunes face aux médias et de promotion des compétences médiatiques des enfants et des jeunes²². Celui-ci s'est concentré sur le volet éducatif de la protection de la jeunesse face aux médias : son but était d'encourager les enfants et les jeunes à saisir les opportunités et à éviter les risques des médias numériques, et d'aider les parents à assumer leur devoir d'encadrement actif. Pour réaliser ces objectifs, le programme a misé sur des relais tels que cantons, organisations spécialisées, hautes écoles et organisateurs de cours. L'évaluation finale avait pour but d'examiner la conception et la mise en œuvre du programme, l'utilisation et l'utilité des prestations fournies (output), leur contribution à la réalisation des objectifs stratégiques (outcome), ainsi que la nécessité de prévoir des instruments de soutien supplémentaires. Elle a consisté en une analyse approfondie de documents et de données, en des entretiens avec des experts sur les aspects qualitatifs, ainsi qu'en une vaste enquête auprès de personnes relais des activités du programme et auprès de personnes de référence des enfants et des jeunes. Les conclusions de l'évaluation sont positives. Il en ressort que la conception du programme est pertinente et que les ressources ont été utilisées de manière judicieuse. Le programme a bénéficié d'un large soutien et a su s'établir comme centre de compétences national pour la protection des jeunes face aux médias. Cantons, organisations spécialisées, hautes écoles et organisateurs de cours utilisent et apprécient le matériel et les possibilités de mise en réseau issus du programme. Le matériel d'information disponible (site Internet, brochures, dépliants) est aussi très prisé des parents, des enseignants et des autres personnes de référence. L'évaluation recommande le maintien des prestations de la Confédération dans le domaine des jeunes et des médias²³. Le Conseil fédéral a donc décidé le 13 mai 2015 de poursuivre les mesures de soutien, d'autant plus que la problématique de la protection de la jeunesse face aux médias reste un thème brûlant. Il entend en parallèle renforcer la coordination et la réglementation dans ce domaine.

Une autre question centrale du domaine de l'enfance et de la jeunesse à l'OFAS a trait aux mesures aidant les parents à mieux concilier famille et travail ou formation. Une étude a analysé et comparé, sur la base des données existantes, le coût et les systèmes de financement des places de crèche en Suisse, en Allemagne, en France et en Autriche, de façon à dégager des approches utiles pour le développement des crèches en Suisse²⁴. L'analyse s'est heurtée à un obstacle de taille : le caractère fortement hétérogène et souvent incomplet des données sur les différents aspects étudiés, qui a obligé les chercheurs à se fonder principalement sur des études de cas régionales. Il ressort de la comparaison que le coût complet d'une place de crèche en Suisse se situe, en parité de pouvoir d'achat, dans le même ordre de grandeur que dans les autres régions étudiées. Le montant à la charge des parents est par contre beaucoup plus élevé

²¹ [« Schlussévaluation Gesamtschweizerisches Präventionsprogramm Jugend und Gewalt »](#)

²² [Site Internet « Jeunes et médias »](#)

²³ [« Schlussévaluation des nationalen Programms Jugendschutz und Medienkompetenzen »](#)

²⁴ [« Analyse des coûts complets et du financement des places de crèche en Allemagne, en France et en Autriche, en comparaison avec la Suisse »](#)

en Suisse que dans les autres pays. Dans son rapport « Politique familiale. Etat des lieux et possibilités d'action de la Confédération », publié le 20 mai 2015, le Conseil fédéral propose en conséquence d'inciter les cantons, les communes et, le cas échéant, les employeurs à investir davantage dans les structures d'accueil extrafamilial des enfants²⁵.

La troisième évaluation du programme d'incitation financière à la création de places d'accueil extrafamilial des enfants a été réalisée en 2013 déjà. Elle est parvenue à la conclusion que le programme a atteint les objectifs fixés. Bon nombre de parents interrogés ont confirmé que la structure d'accueil à laquelle ils avaient recours les aidait beaucoup, voire énormément, à concilier vie familiale, profession et formation. Les effets à long terme des aides financières ont également été étudiés et on a constaté que pratiquement toutes les structures d'accueil de jour et toutes les structures d'accueil parascolaire existaient encore un an après la suppression des aides financières et qu'elles avaient maintenu, voire étendu, leur offre d'accueil²⁶. Compte tenu des effets manifestement positifs des aides financières, le Parlement a prolongé encore une fois le programme, en septembre 2014, pour une durée de cinq ans (jusqu'en 2019).

L'emploi et la productivité dans le secteur social constituent un autre centre d'intérêt dans ce domaine. En septembre 2014, le Conseil fédéral a décidé d'intensifier la mise en œuvre de l'initiative contre la pénurie de personnel qualifié, lancée en 2011 par le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR). Dans ce contexte, il a chargé le Département fédéral de l'intérieur (DFI) de produire d'ici au printemps 2016, en collaboration avec les cantons, un rapport sur l'emploi et la productivité dans le secteur social. Le but est de mettre au point une base de données fiable qui permette d'analyser l'évolution de l'emploi dans le secteur social, d'établir des prévisions à moyen et à long terme et d'en évaluer les conséquences économiques pour la Suisse. Par ailleurs, l'étude examinera les possibilités de mesurer et éventuellement d'accroître la productivité dans le secteur social, et analysera l'impact que de telles mesures auraient sur la croissance de l'emploi et le besoin en personnel qualifié. Enfin, elle identifiera la marge de manœuvre et les possibilités dont disposent les acteurs concernés en vue de piloter l'évolution de l'emploi à moyen et à long terme dans le secteur social. Le rapport de recherche paraîtra à l'été 2016.

Le Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté, qui s'étendra de 2014 à 2018, a aussi débuté pendant la période sous revue²⁷. C'est en réponse à une motion parlementaire que l'OFAS a élaboré une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté en coopération avec les principaux acteurs de ce champ d'action. Cette thématique sera étudiée plus avant dans le chapitre consacré aux priorités et aux thèmes de recherche pour les années 2017 à 2020. En 2014, 40,9 % des personnes tributaires de l'aide sociale en Suisse étaient des enfants, des adolescents ou de jeunes adultes (personnes de 0 à 25 ans)²⁸. Ces enfants et ces jeunes vivent avec des parents sans emploi ou dans des familles monoparentales, sont issus de la migration ou ont au moins deux frères et sœurs. Le fait que 70 % des jeunes adultes tributaires de l'aide sociale n'ont pas (encore) accompli de formation professionnelle hypothèque leur avenir²⁹. Le programme national met donc l'accent sur l'égalité des chances et des opportunités de formation des enfants, des adolescents et des adultes socialement défavorisés, ainsi que sur l'insertion sociale et professionnelle. Par ailleurs, il évalue et propose des possibilités de soutenir

²⁵ [« Politique familiale: état des lieux et possibilités d'action de la Confédération »](#)

²⁶ [« Evaluation Anstossfinanzierung »](#)

²⁷ [Site Internet du Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté](#)

²⁸ [OFS: Groupes à risque dans l'aide sociale](#)

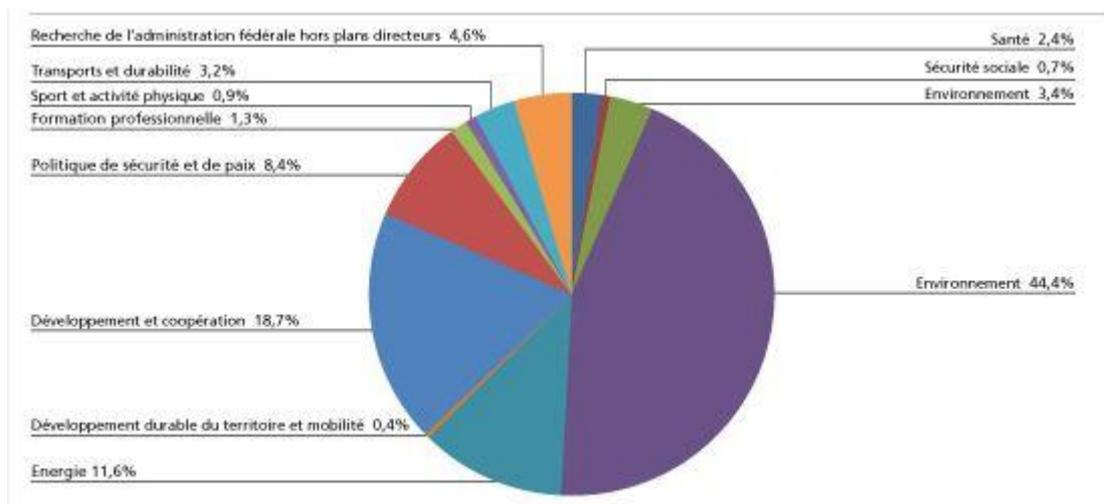
²⁹ [Fiche d'information CSIAS | 6.2014: Les jeunes adultes à l'aide sociale](#)

les parents dans l'encouragement précoce et dans l'encadrement des enfants et des adolescents jusqu'au passage à la vie professionnelle.

2.3. Financement de la recherche dans le domaine de la sécurité sociale

La vue d'ensemble de la répartition des fonds alloués par la Confédération pour les recherches menées dans les différents domaines politiques (2014) indique pour la sécurité sociale un pourcentage de 0,7 %, ce qui est peu au vu de l'importance économique de ce domaine (cf. graphique). Cela représente néanmoins une augmentation par rapport au plan directeur précédent (0,4 % en 2010).

Répartition des fonds alloués à la recherche dans différents domaines politiques (286 millions de francs au total)



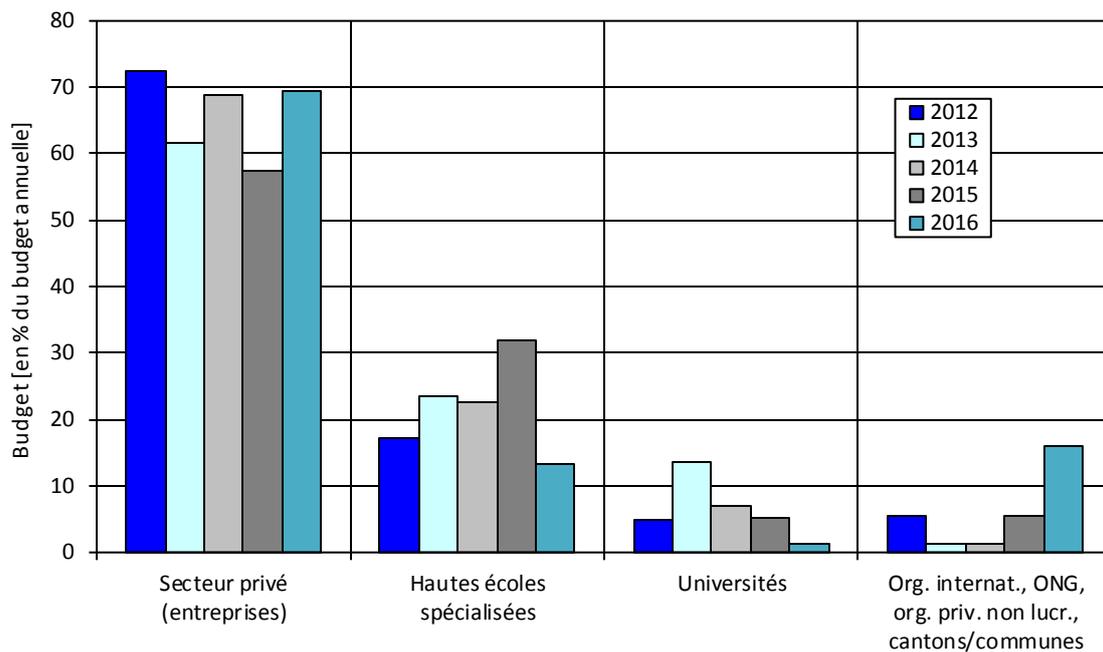
Source : SEFRI, 2014

Ces données reposent sur les indications fournies par les offices fédéraux qui ont réalisé des projets de recherche et d'évaluation dans leur domaine thématique durant l'année de référence. Pour le domaine « Sécurité sociale », ont été recensées les activités de recherche de l'OFAS, mais aussi les projets menés par d'autres offices, par exemple par le SECO sur l'assurance-chômage, ou par l'ODM/SEM, l'OFAG ou encore l'OFL sur des questions de politique sociale.

Les activités de recherche dans le domaine de la sécurité sociale peuvent aussi être financées par d'autres sources, qui sont sans lien avec l'administration fédérale et n'apparaissent donc pas dans cette vue d'ensemble. Des cantons, des universités et des hautes écoles spécialisées, ainsi que d'autres institutions publiques ou privées, fournissent au besoin des fonds pour financer des projets de recherche ou pour traiter des questions spécifiques. Ces fonds sont attribués en règle générale exclusivement à des projets précis et ne sont pas recensés de façon systématique.

Le budget de la recherche à l'OFAS finance uniquement des projets de recherche et d'évaluation dans le domaine de la sécurité sociale. Si les mandats sont majoritairement confiés à des instituts de recherche privés, les hautes écoles spécialisées et les universités en réalisent néanmoins un tiers environ. Certains mandats sont aussi remplis conjointement par un institut privé et une institution universitaire ou de hautes études (spécialisées).

Répartition des fonds de la recherche à l'OFAS par catégories de récipiendaires (2012-2016)



Source : ARAMIS, calculs de l'OFAS

La coopération avec des organisations internationales passe le plus souvent par des contributions. Les mandats de recherche confiés entièrement à des instituts étrangers représentent en moyenne environ 5 % du montant total.

Le tableau ci-dessous récapitule les fonds alloués aux thèmes de recherche de l'OFAS pour la période 2012-2016.

Moyens consacrés par l'OFAS à la recherche de 2012 à 2016 (en milliers de francs)

Domaine	2012	2013	2014	2015	2016*
Prévoyance vieillesse et survivants	517	269	558	140	160
Invalidité/intégration	663	401	586	709	605
Protection de l'enfance et de la jeunesse	433	668	471	209	123
Famille/conciliation vie familiale et vie professionnelle	0	170	157	311	190
Politique sociale en général / pauvreté	68	6	338	726	600
Total	1681	1514	2110	2095	1903*
Budget R+E	585	354	865	677	698
Lois spéciales / budgets des programmes	1096	1145	1245	1418	1205

Source : ARAMIS / calculs de l'OFAS*

Le budget 2016 n'était pas encore entièrement attribué au début de l'année.

Au total, l'OFAS a consacré environ 9,3 millions de francs aux activités de recherche et d'évaluation pendant la période 2012-2016. Outre les thématiques permanentes de l'OFAS, telles que la prévoyance vieillesse et survivants, l'invalidité et la (ré)insertion, l'office a mené des programmes limités dans le temps, notamment les programmes de protection des enfants et des jeunes réalisés de 2011 à 2015 Jeunes et violence et Jeunes et médias ainsi que le Programme national de la prévention et de lutte contre la pauvreté, qui relève de la politique sociale en général et qui dure de 2014 à 2018.

Le tableau ci-dessous indique les offices fédéraux qui ont annoncé des projets de recherche et d'évaluation durant la période 2012-2016 et qui les ont financés par des fonds de la Confédération, pour un total de près de 2,9 millions de francs.

Autres moyens consacrés à la recherche dans le domaine de la sécurité sociale de 2012 à 2016 (en milliers de francs)

Office fédéral	Santé et invalidité	Politique sociale en général	Insertion professionnelle	Total
Secrétariat d'Etat à l'économie ³⁰	200	52	295	547
Office fédéral de l'agriculture		475		475
Office fédéral de la santé publique	427	375	13	815
Secrétariat d'Etat aux migrations		504	310	814
Office fédéral du logement		245		245
Total	627	1651	618	2896

Source : Informations des offices, cf. annexe 2 pour les détails

En additionnant le budget de recherche de l'OFAS et les dépenses des autres offices fédéraux, on arrive à quelque 12,2 millions de francs pour les projets de recherche de la période 2012-2016, soit environ 2,4 millions de francs par an en moyenne pour les projets d'évaluation et de recherche dans le domaine de la sécurité sociale. Ce montant est un peu plus élevé que les 1,9 million de francs par an consacrés à la recherche pour la période 2008-2011.

2.4. Défis à relever pour la sécurité sociale

La plupart des défis et problématiques de première importance que doit affronter la sécurité sociale étaient déjà présents dans le dernier plan directeur. Ainsi, la société – en particulier l'école et le travail – évolue très rapidement, surtout en raison de la mondialisation et de la numérisation. Pour faire face à ces changements, l'individu doit faire preuve d'une grande flexibilité et de beaucoup de productivité. Alors que les rapports de travail et les situations familiales changent plus souvent, la complexité de notre société de services et d'informations demande beaucoup de volonté et une grande capacité d'adaptation. Les parcours individuels, très différents et fluctuants, constituent autant de défis à relever pour le système de sécurité

³⁰ De nombreux projets de recherche du SECO ont été financés par le Fonds de l'AC (cf. annexe).

sociale. Comment faut-il par exemple aménager le système de la prévoyance vieillesse alors qu'on ne peut plus compter sur des situations familiales durables ? Dans quelle mesure les personnes peu qualifiées ou dont la capacité de travail est limitée peuvent-elles être insérées et maintenues sur le marché primaire du travail ? Comment éviter la pauvreté et constituer une prévoyance vieillesse individuelle suffisante en dépit de conditions de travail instables, d'interruptions de carrière ou de périodes de chômage prolongé ? Par quels moyens peut-on soutenir les salariés et les aider à faire face aux fortes sollicitations au travail pour éviter qu'ils ne tombent malades ou ne deviennent invalides ? Une des missions essentielles de la recherche ces prochaines années consistera à répondre à ces questions et à trouver des solutions viables.

En principe, le système suisse de prévoyance vieillesse fonctionne très bien, mais garantir son financement reste une nécessité constante. L'augmentation incessante de l'espérance de vie, qui en soi est une évolution positive, constitue une gageure pour le financement. Le nombre de salariés et de cotisants est très élevé en Suisse, et ce même en comparaison internationale. Cependant, par rapport au nombre de retraités, le nombre d'actifs qui cotisent aux institutions de prévoyance ne cesse de baisser et le rendement du capital, notamment dans le 2^e pilier, est inférieur aux attentes depuis plusieurs années, ce qui en rend le financement difficile. En outre, dans quelques années, la génération des baby-boomers atteindra l'âge de la retraite, ce qui aura des incidences notables sur les 1^{er} et 2^e piliers. La réforme Prévoyance vieillesse 2020 se propose de répondre à ces tendances ; un nouveau programme de recherche sur la prévoyance vieillesse prévu pour la prochaine période FRI doit examiner différentes mesures et démarches susceptibles de garantir la sécurité financière des futures générations de retraités. Pour cela, il ne suffit pas d'équilibrer les recettes et les dépenses des systèmes de prévoyance, mais il faut veiller à une participation suffisante au marché du travail, à ce que ce marché, en constante mutation, propose assez d'emplois, et à ce que même des personnes relativement âgées, atteintes dans leur santé ou victimes d'un accident puissent garder leur poste ou en retrouver un.

L'accroissement de la longévité nous oblige aussi à mener une réflexion sur la hausse des besoins en soins à moyen et à long terme et sur leur financement. Le vieillissement de la population est un des facteurs qui influencent l'évolution démographique en Suisse, tout comme la migration. Les immigrés apportent une expertise et un savoir différents, ils contribuent aux recettes fiscales et cotisent aux assurances sociales tout en favorisant la croissance économique. Leur comportement en matière de santé, d'intégration, d'éducation et de travail, de même que l'ampleur de l'immigration et de l'émigration, ont un impact sur le développement et l'aménagement des systèmes de sécurité sociale.

La disponibilité de la population à financer un système d'assurances sociales dépend de la confiance qu'elle lui porte. Et pour que le système obtienne cette confiance, il doit être solide et financièrement viable. L'abus ou l'octroi trop généreux de prestations, même s'ils ne concernent que de rares cas, fragilisent le capital de confiance. Par conséquent, les changements apportés au système de sécurité sociale doivent certes respecter le droit constitutionnel qui protège chaque individu contre les risques économiques de la vieillesse, de l'invalidité, de la maladie, des accidents, de chômage, de la maternité ou de la perte des parents ou du conjoint³¹. Mais ils doivent aussi assurer le financement à long terme et écarter les effets pervers, tout en prévoyant, le cas échéant, des mesures compensatoires pour des groupes de personnes particulièrement vulnérables.

³¹ [Constitution fédérale de la Confédération suisse](#)

Pour répondre à l'apparition de nouvelles catégories de personnes menacées par la pauvreté, il faut trouver de nouvelles possibilités d'intégration. Ainsi, l'encouragement précoce de jeunes enfants issus de familles défavorisées, la promotion de l'intégration scolaire ou de l'insertion sur le marché primaire du travail sont des facteurs clés pour garantir l'égalité des chances et pour lutter contre la pauvreté. Il est tout aussi important d'encourager et de renforcer la responsabilité propre, notamment des personnes dont la capacité de travail est réduite. La perte du poste de travail, le décrochage scolaire ou l'abandon de l'apprentissage après un accident ou en raison d'une maladie doivent être évités à tout prix. En coopérant avec tous les acteurs concernés, les assurances sociales doivent tenter de réinsérer systématiquement, au plus vite et de manière appropriée les personnes confrontées à de telles situations.

Le préambule de la Constitution fédérale résume en peu de mots le défi posé au système suisse de sécurité sociale : « la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres »³².

³² Ibidem

3. PRIORITÉS ET THÈMES DE RECHERCHE POUR 2017 À 2020

Seul un financement prévu à long terme permet de planifier la recherche sur plusieurs années. Ce sont avant tout les programmes de recherche pluriannuels tels que le programme de recherche sur l'assurance-invalidité (PR-AI) lancé en 2006 qui se prêtent à définir des priorités ou à concrétiser certains thèmes³³. Ainsi, la première étape du PR-AI a porté sur l'élaboration de bases scientifiques pour un développement ciblé de l'assurance-invalidité. Ensuite, l'accent s'est déplacé sur l'évaluation des 4^e, 5^e et 6^e révisions de l'AI. Pour la troisième étape, lancée en 2016, les responsables du programme ont mis l'accent, entre autres, sur les effets à long terme de la 6^e révision de l'AI et sur l'intégration des enfants et des jeunes atteints dans leur santé. Ils prévoient aussi des analyses prospectives, comme la modélisation pour la Suisse de systèmes innovants introduits à l'étranger afin d'en évaluer les effets. Le centre d'attention du domaine Famille, générations et société jusqu'en 2018 sera le Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté³⁴. Mis à part ces programmes pluriannuels, la planification des activités de recherche suit un rythme annuel, avec des adaptations en cours d'année.

Le tableau ci-dessous présente des thématiques importantes pour les projets de recherche et d'évaluation couvrant les domaines centraux de la sécurité sociale. Ces derniers sont, d'une part, les risques traditionnels tels que vieillesse, maladie, accident, invalidité, chômage ou perte du soutien de la famille, contre les conséquences desquels le système apporte une protection économique. Ils ont à voir, d'autre part, avec le développement de la sécurité sociale, de la politique familiale, de l'insertion ou de la réinsertion des personnes dont la capacité de gain est limitée, ou avec des risques relativement nouveaux tels que les conséquences économiques du divorce ou les soins aux proches âgés.

Priorités	Financement et finançabilité à long terme	Monitoring et analyse des sous-systèmes ainsi que de la situation des groupes vulnérables, y compris sous l'angle des effets pervers et des prestations souhaitables	Evaluation des mesures prises et des modifications de loi
Domaines			
Bases générales et développement de la sécurité sociale et de la politique sociale	<ul style="list-style-type: none"> Politique sociale d'activation et « lutte contre la fraude » 	<ul style="list-style-type: none"> Etendue de la couverture et accessibilité des prestations sociales Développement du monde du travail (emplois) et exigences posées aux travailleurs 	<ul style="list-style-type: none"> Evaluation des liens de solidarité dans les assurances sociales
Famille, générations et société	<ul style="list-style-type: none"> Mesure des coûts de réglementation des allocations familiales 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des mesures destinées aux personnes concernées par la pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> Evaluation du programme contre la pauvreté 4^e évaluation du programme d'incitation financière

³³ [Site Internet du programme de recherche sur l'AI](#)

³⁴ [Site Internet du Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté](#)

Priorités	Financement et finançabilité à long terme	Monitoring et analyse des sous-systèmes ainsi que de la situation des groupes vulnérables, y compris sous l'angle des effets pervers et des prestations souhaitables	Evaluation des mesures prises et des modifications de loi
Domaines			
Prévoyance vieillesse	<ul style="list-style-type: none"> Impact à long terme sur l'AVS de l'immigration de main-d'œuvre qualifiée compte tenu de la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse Etude principale sur les prestations de libre passage 	<ul style="list-style-type: none"> Conception du programme de recherche sur la prévoyance vieillesse 	<ul style="list-style-type: none"> Evaluation de la réforme Prévoyance vieillesse 2020 dans le cadre du programme de recherche sur la prévoyance vieillesse
Invalidité, handicap et intégration (PR-AI 3)	<ul style="list-style-type: none"> Projets relatifs aux changements dans le monde du travail, à la démographie et aux interactions entre jurisprudence et décisions AI 	<ul style="list-style-type: none"> Profils des bénéficiaires de rente AI d'âge moyen atteints de troubles psychiques Analyse des interfaces avec d'autres acteurs (IJ en cas de maladie, 2^e pilier, AMal, etc.) Intégration des enfants et des jeunes souffrant de problèmes de santé 	<ul style="list-style-type: none"> Evaluations dans le domaine de l'instruction, de la pose de diagnostic et de la médicalisation Evaluation des mesures médicales de l'AI Evaluation des mesures de développement de l'AI Evaluations prospectives : modélisation de diverses mesures proposées et dans le domaine de la prévention

Il ne s'agit pas seulement d'adapter au mieux le système de sécurité sociale à l'évolution de la société et aux modifications structurelles, mais aussi de contrôler régulièrement l'adéquation et la proportionnalité des recettes et des dépenses courantes. L'insertion ou la réinsertion sur le marché du travail ou la reprise d'une activité rémunérée jouent un rôle essentiel pour l'intégration sociale des personnes concernées. Le fait pour les jeunes adultes de trouver rapidement un emploi après leur formation, pour les personnes aux capacités de travail réduites de pouvoir exercer (à nouveau) une activité rémunérée après un accident ou une maladie et, pour les travailleurs âgés, de ne pas quitter prématurément le monde du travail, améliore à double titre la stabilité financière des assurances sociales : leurs dépenses courantes diminuent, tandis que les cotisations versées sur les revenus viennent gonfler leurs recettes.

Les modifications de loi et les mesures instaurées ne peuvent pas être évaluées immédiatement après leur mise en place, car leurs effets ne se font sentir qu'après un certain temps. Lors de l'évaluation, il faut également être attentif à l'apparition d'« effets secondaires » indésirables, ainsi qu'à d'autres facteurs externes et aux coûts associés à la mise en œuvre. Cette évaluation peut, le cas échéant, justifier l'adoption de nouvelles mesures ou l'adaptation des modifications de loi.

La suite de ce chapitre apporte des précisions sur quelques-unes des thématiques essentielles en lien avec la sécurité sociale. Il s'agit d'une sélection de sujets possibles. La majeure partie des projets de recherche s'inscrivent dans le prolongement des processus administratifs et politiques courants.

Financement à long terme de la sécurité sociale

La consolidation financière des assurances sociales exige avant tout une prise en compte des changements structurels intervenus dans la société. De manière générale, la solidarité entre les « tributaires d'une prestation sociale et les personnes n'ayant pas (encore) recours à des prestations »³⁵ est fondamentale. Pour qu'une telle solidarité existe, le système de sécurité sociale doit être digne de confiance ; il faut donc pouvoir compter sur un filet de sécurité solide et efficace à long terme. Cela dit, la solidarité n'est pas infinie. Comme le souligne Gabriela Riemer-Kafka : « C'est la politique qui décide de l'étendue de la solidarité. Celle-ci peut être remise en question d'une part par l'ampleur de la redistribution et, d'autre part, par la possibilité d'éviter le recours aux prestations. Dans l'intérêt de la solidarité, les assurances sociales doivent donc surveiller la consommation de prestations et renforcer la confiance dans l'institution, mais surtout éviter les incitations perverses à consommer (aléa moral) et responsabiliser les assurés afin de renforcer les comportements capables de prévenir les dommages. »³⁶

On peut s'attendre à ce que le débat politique sur la réforme Prévoyance vieillesse 2020, qui accorde beaucoup d'importance au financement des retraites futures, donne lieu à de nouvelles recherches sur des paramètres de calcul individuels des rentes, mais aussi sur des adaptations ou des mesures compensatoires destinées aux groupes de personnes particulièrement vulnérables. Les effets de l'immigration et la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse seront également traités dans les projets de recherche à venir sur la sécurité sociale.

Un des points forts de la recherche dans le domaine de la prévoyance professionnelle concernera les circuits de capitaux des institutions de libre passage. L'utilisation des capitaux des institutions de prévoyance est recensée dans la statistique des caisses de pension de l'OFS. Ce n'est pas le cas des institutions de libre passage. L'étude de faisabilité « Prestations de libre passage quittant les circuits de la prévoyance professionnelle » montre que la plus grande partie, soit 70 % environ des versements, restent acquis à la prévoyance professionnelle³⁷. Ces avoirs sont versés à une autre institution de libre passage ou de prévoyance. Un cinquième environ des montants versés sont utilisés pour des prestations de prévoyance en cas de vieillesse, d'invalidité ou de décès. La part la plus faible des versements (7,5 %) se fait sous forme de retrait en espèces lors du démarrage d'une activité lucrative indépendante, du départ définitif de Suisse ou de l'acquisition du logement. Une partie de ce montant est néanmoins réutilisée à des fins de prévoyance sous une autre forme, par exemple pour un rachat dans une caisse de pension ou pour un apport à un compte du pilier 3a ou 3b. Un recensement auprès de toutes les institutions de libre passage fournirait un tableau plus complet de la situation.

Analyse et monitoring de la situation des groupes vulnérables : examen des effets pervers

Que faut-il faire face à l'augmentation de l'espérance de vie pour que les salariés d'un certain âge restent plus longtemps actifs sur le marché du travail ? Par quelles mesures peut-on réinsérer durablement dans le monde du travail les personnes souffrant de limitations dans leur capacité de gain ? Voici deux questions centrales auxquelles il faut répondre afin de créer des incitations efficaces dans les assurances sociales concernées. Pour cela, il importe d'analyser régulièrement la situation des groupes de personnes vulnérables. L'évolution des exigences du

³⁵ [« La solidarité, toile de fond des assurances sociales »](#), Gabriela Riemer-Kafka, p. 59, Sécurité sociale CHSS 2/2007 : Assurances sociales et solidarité

³⁶ Ibidem, p.61

³⁷ « Freizügigkeitsleistungen, die den Kreislauf der beruflichen Vorsorge verlassen » (publication en 2016)

marché du travail affecte tout particulièrement ces personnes, qui mettent souvent plus de temps à s'adapter. Les projets de la période de recherche à venir porteront sur l'évolution tant du monde du travail que des exigences posées aux salariés. Ils accorderont une attention particulière aux bénéficiaires de rente AI d'âge moyen atteints de troubles psychiques ainsi qu'à l'intégration des enfants et des jeunes souffrant de problèmes de santé. Plus vite ces jeunes personnes seront intégrées, plus faible sera la charge à long terme pour les assurances sociales.

Plusieurs facteurs augmentent les risques de pauvreté : les emplois instables et les conditions de travail précaires comme les contrats de durée déterminée ou les activités indépendantes en solo, mais aussi l'absence de formation post-obligatoire ou le fait d'élever seul un enfant. La pauvreté est également répandue parmi les personnes vivant seules, les familles avec trois enfants ou plus, les femmes et les retraités³⁸. L'insertion sur le marché de l'emploi est un moyen central de prévention de la pauvreté. Mais une lutte efficace contre la pauvreté peut être engagée avant même le début du parcours professionnel. L'encouragement précoce des enfants issus de familles socialement défavorisées en est un exemple, qui sera étudié en priorité durant la période à venir. D'autres projets concerneront les facteurs de succès de l'intégration sociale et professionnelle ou la mise en œuvre des formations de rattrapage en entreprise.

Evaluations

L'art. 170 Cst. exige que l'efficacité des mesures prises par la Confédération fasse l'objet d'une évaluation. L'objectif n'est pas seulement de renforcer l'efficacité du travail de l'administration fédérale, mais aussi de mieux tenir compte de la rentabilité des ressources publiques utilisées.

Plusieurs évaluations concerneront l'assurance-invalidité (AI), notamment le secteur de l'instruction, de la pose de diagnostic et de la médicalisation, mais aussi les mesures médicales et les mesures de développement continu de l'AI. Il s'agit notamment d'étudier la qualité formelle des expertises psychiatriques pour l'AI, de même que la qualité des diagnostics et de l'attribution des codes concernant les TDAH³⁹ (analyses des dossiers). Des évaluations prospectives seront réalisées au moyen d'une modélisation de diverses propositions de mesures ainsi que dans le domaine de la prévention.

Un plan d'évaluation de la réforme Prévoyance vieillesse 2020 sera conçu dans le cadre du programme de recherche sur la prévoyance vieillesse. Les nombreux travaux de recherche réalisés en amont de la réforme ont débouché sur une vaste palette de mesures et de modifications législatives qui devront être évaluées.

L'évaluation des liens de solidarité dans les assurances sociales sera également au cœur des recherches. Le débat public sur la sécurité sociale concerne de plus en plus souvent des questions de redistribution entre certains groupes d'assurés. La solidarité dans le 1^{er} pilier, qui se fonde le système de répartition entre les actifs et les retraités, en est un exemple classique. Des questions se posent aussi en rapport avec les efforts de solidarité consentis par les couples mariés en faveur des couples non mariés. L'évaluation prévue des liens de solidarité dans les assurances sociales cherchera à donner des réponses à ces questions.

³⁸ [La pauvreté en Suisse : concepts, résultats et méthodes – Résultats calculés sur la base de l'enquête SILC 2008 à 2010](http://www.contre-la-pauvrete.ch/pauvrete-en-suisse/), OFS, Neuchâtel, 2012 et <http://www.contre-la-pauvrete.ch/pauvrete-en-suisse/>

³⁹ Troubles hyperkinétiques, hyperactivité

L'efficacité et l'adéquation du Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté seront examinées. En comparaison internationale, la situation de la Suisse est bonne, mais la pauvreté est un phénomène lié au contexte social. Sont considérées comme pauvres les personnes qui n'ont pas les moyens financiers d'acquiescer les biens et services nécessaires pour avoir une vie sociale et s'intégrer à la société⁴⁰. Il existe même en Suisse des groupes de personnes vivant dans la pauvreté ou menacés par la pauvreté qui ne peuvent pas prendre part à la vie sociale. D'où l'intérêt du programme qui vise à élaborer de nouvelles bases pour prévenir la pauvreté ou la combattre, pour mettre en réseau les principaux acteurs et pour les aider à développer les stratégies et mesures existantes.

Une quatrième évaluation de la loi fédérale sur les aides financières à l'accueil extrafamilial pour enfants est également prévue. L'examen de la durabilité des mesures, des effets d'impulsion et des questions liées aux moyens de concilier vie familiale et vie professionnelle ainsi qu'à l'évolution de la demande sont des points stratégiques importants qu'il faudra aborder.

Les évaluations périodiques planifiées ont toutes pour but de vérifier l'efficacité et l'efficacité de la sécurité sociale. Il s'agit d'identifier les facteurs de succès et de détecter les lacunes, de mettre en évidence les développements possibles ou nécessaires et de contribuer à améliorer l'efficacité et la rentabilité des mesures prises par la Confédération.

⁴⁰ [Glossaire sur le site Internet du Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté](#)

4. FINANCEMENT 2017-2020

4.1 Planification des ressources pour la période 2017-2020

La planification des ressources destinées à la recherche doit reposer sur un équilibre entre sécurité et flexibilité à moyen terme, pour couvrir à la fois les recherches planifiées durant la période considérée et les mandats de recherche commandés à court terme. D'ailleurs, les Directives d'assurance qualité prévoient que les offices fédéraux dont le budget de recherche est inférieur à un million de francs « ajustent aux circonstances » l'ampleur et le degré de détail de leur plan directeur⁴¹. Partant, le présent plan directeur décrit avant tout les points forts thématiques pour la période 2017-2020. Au moment de les mettre en œuvre, le contenu concret de la recherche et son ampleur devront être adaptés aux ressources humaines et financières disponibles.

Le plan financier de l'OFAS prévoit un montant d'environ 600 000 francs par an pour la recherche de l'administration fédérale durant la période 2017-2020. A cela s'ajoutent les fonds prévus par les lois spéciales (comme les ressources allouées au programme de recherche sur l'assurance-invalidité PR-AI) ou accordés pour des projets limités dans le temps (par ex. le Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté).

Moyens consacrés par l'OFAS à la recherche de 2017 à 2020 (en milliers de francs)⁴²

Financement	2017	2018	2019	2020
Budget R+E selon le plan financier	581	587	593	599
Lois spéciales (par ex. PR-AI)	560	560	560	560
Programme national contre la pauvreté ⁴³	635	110	---	---
Total	1776	1257	1153	1159

Source : Calculs de l'OFAS

Dans l'état actuel, l'OFAS dispose de fonds à hauteur de 5,35 millions de francs pour la recherche prévue durant la période 2017-2020. Environ 40 % de ces ressources sont affectés à des projets de recherche et d'évaluation concernant l'assurance-invalidité et 40 % sont destinés à des activités de recherche ordinaires (R+E) menées notamment dans les domaines de la prévoyance vieillesse et survivants, de la politique de l'enfance, de la jeunesse et des familles et des questions générales liées à la politique sociale.

Si des coupes sont opérées dans le budget ordinaire de la recherche ou si des fonds sont attribués à la mise en œuvre de nouveaux programmes limités dans le temps, les priorités entre les différents domaines de recherche doivent être rediscutées⁴⁴. A cela s'ajoutent des modifications à court terme engendrées par des programmes d'économie, des interventions politiques ou des dispositions de lois spéciales.

⁴¹ Directives en matière d'assurance qualité 2005, p. 15

⁴² Des informations sur les moyens prévus pour la recherche par d'autres offices fédéraux sont réunies au ch. 5.4. dans la mesure où ils ont déjà été déterminés par les offices.

⁴³ La durée du Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté est fixée de 2014 à 2018.

⁴⁴ Cf. à ce propos le ch. 4.2.

En raison de la planification annuelle des projets et de la quasi-impossibilité de reporter les fonds affectés à la recherche d'une année sur l'autre, on renonce à attribuer les moyens budgétés aux différents thèmes et domaines indiqués au chap. 3. On peut plutôt s'attendre à ce que, pour la prochaine période de planification comme durant les précédentes, la mise à disposition de connaissances de base et l'évaluation de lois et de mesures continuent d'être dictées principalement par les besoins de l'action politique quotidienne. Des aperçus thématiques peuvent être établis pour l'année en cours et pour la suivante. Ils seront généralement communiqués avec les rapports annuels des centres de recherche, en complément des analyses rétrospectives.

4.2. Effets de la mise en œuvre du programme d'économies PFA 2014

Le 24 février 2010, le Conseil fédéral a adopté un train de mesures pour l'examen des tâches dans l'administration fédérale qui englobait les travaux de recherche. Entre octobre 2010 et mars 2012 de vastes enquêtes ont été menées sous la responsabilité matérielle des offices et des départements compétents. Sur la base des résultats de ces travaux, le Conseil fédéral a fixé, le 8 juin 2012, la contribution (structurelle) aux économies sur la recherche menée par l'administration fédérale à 10,6 millions de francs à partir de 2014⁴⁵. En conséquence, le budget de recherche de l'OFAS pour 2014 a été réduit de plus de 11 % (environ 60 000 francs).

⁴⁵ Les établissements fédéraux de recherche, les contributions de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) à l'institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL) et la recherche de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) sont épargnées par ces mesures

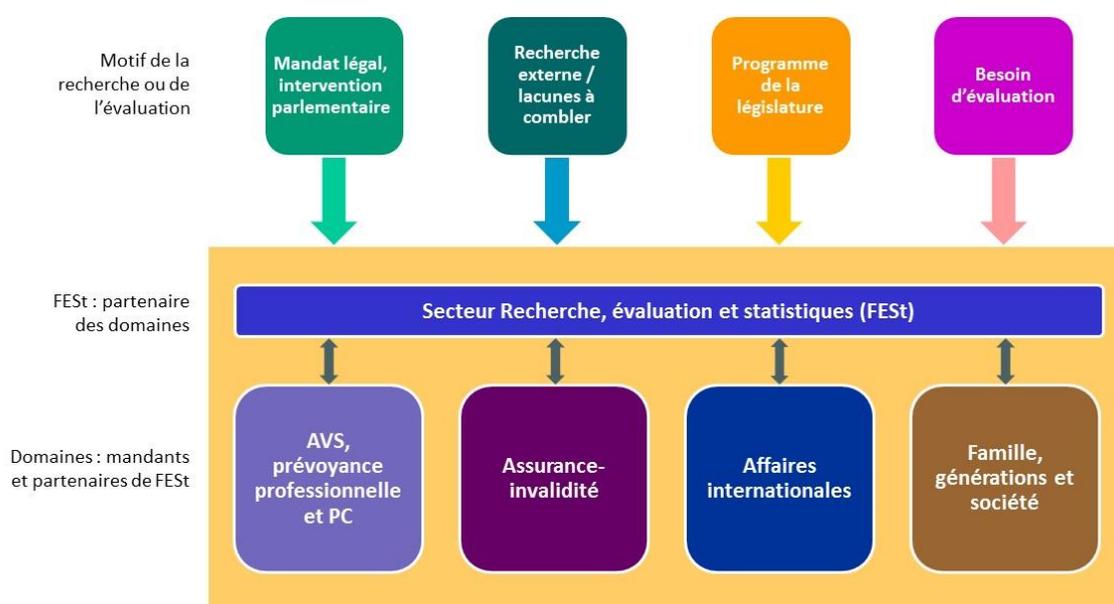
5. ORGANISATION ET ASSURANCE QUALITÉ

5.1. Organisation interne

Fonction transversale dans l’office

A l’OFAS, la recherche de l’administration fédérale est gérée par le secteur Recherche, évaluation et statistiques (FESSt). Conjointement avec les domaines responsables des thématiques traitées, ce secteur lance des mandats de recherche et d’évaluation qui seront réalisés par des mandataires externes. Le domaine définit les aspects touchant la matière du projet, FESSt étant responsable des aspects méthodologiques et de la gestion du mandat

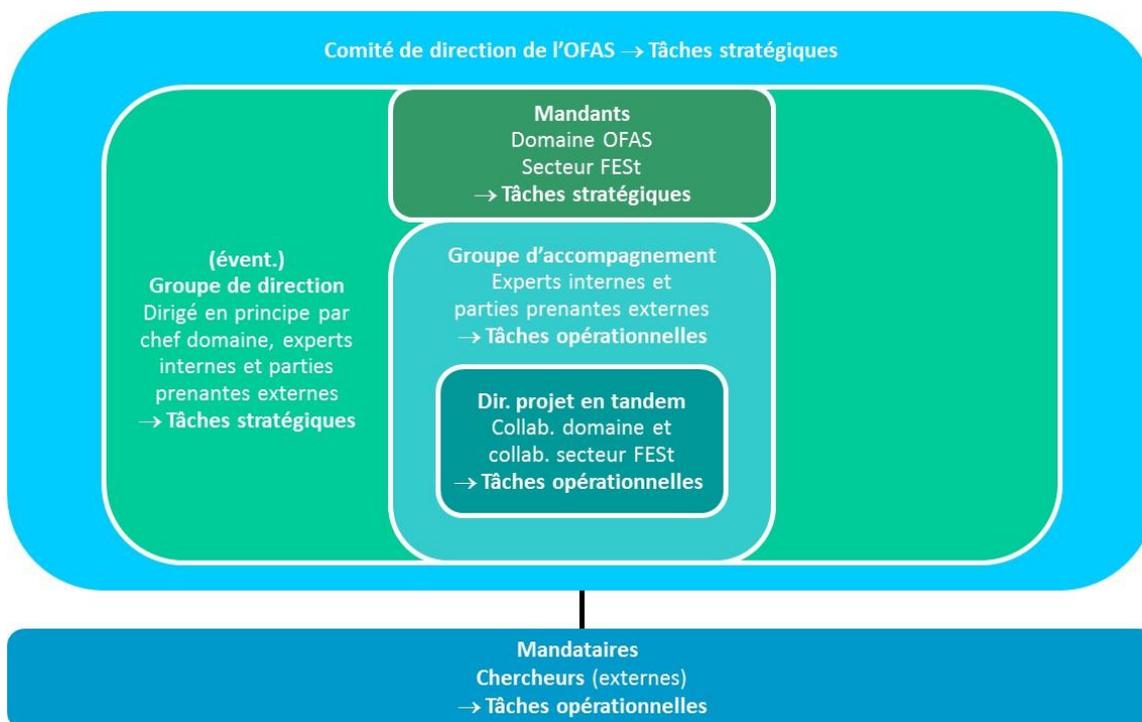
La recherche à l’OFAS, fonction transversale du secteur Recherche, évaluation et statistiques



Une assise solide pour les projets de recherche et d’évaluation

Pour chaque mandat, un tandem formé d’un représentant du domaine concerné et d’un collaborateur de FESSt assume la responsabilité opérationnelle du projet. Il sollicite au besoin le soutien d’experts ou de spécialistes internes ou externes. Un groupe d’accompagnement épaulé le tandem sur toute la durée du projet. Il doit être composé de personnes disposant des connaissances professionnelles et méthodologiques propres à l’office et d’acteurs externes à impliquer (parties prenantes). Pour les programmes de recherche ou d’évaluation pluriannuels, ou inter-offices ou interdépartementaux, un niveau de décision supplémentaire est prévu, par exemple sous la forme d’un groupe de direction ou de pilotage, présidé en règle générale par le membre du Comité de direction concerné. Il importe que les personnes impliquées dans le projet reflètent les connaissances disponibles et valorisent aussi largement que possible les résultats de la recherche.

Projet de recherche ou d'évaluation : organisation



Il existe pour chaque projet de recherche ou d'évaluation des jalons qui sont suivis et évalués d'un œil critique par les personnes impliquées. Celles-ci rédigent l'appel d'offres, évaluent les offres reçues, participent aux présentations et à l'heure des questions avec les soumissionnaires sélectionnés, formulent le contrat, examinent les rapports intermédiaires et reçoivent le rapport final. Le tandem présente, en accord avec le groupe d'accompagnement, des propositions aux mandants au sein du domaine ou du secteur FESSt, ou aux membres du groupe de direction. Les organes stratégiques ont également pour tâche de clarifier les problèmes rencontrés ou les différences constatées, lorsque les prestations convenues par contrat n'ont pas été fournies ou n'ont pas pu l'être avec le niveau de qualité requis.

Financement

La planification dépend directement des fonds attribués à la recherche dans le processus budgétaire annuel de l'OFAS. En règle générale, le budget de l'année précédente est repris, avec une augmentation de 1 %. Les montants prévus pour 2017 à 2020 sont indiqués au chap. 4.

Le programme de recherche pluriannuel sur l'assurance-invalidité constitue une exception : le Conseil fédéral a décidé, fin 2011, de le poursuivre de 2013 à 2015 (PR-AI 2). Le budget pour les projets concernés s'est monté à 1,28 million de francs pour toute la période. Le troisième programme de recherche de l'AI (PR-AI 3) poursuivra les travaux à partir de 2016. Le Conseil fédéral a décidé de transférer ce programme dans les tâches permanentes de l'OFAS et a accordé les ressources en personnel nécessaires (décision du CF du 1.5.2015).

Des projets de recherche et d'évaluation sont également financés dans le cadre des dispositions des lois spéciales, par exemple l'évaluation des aides financières à l'accueil extrafamilial pour

enfants, les deux programmes nationaux de protection de la jeunesse achevés en 2015 et le Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Planification continue

Les priorités de recherche définies sont concrétisées dans des programmes, des projets particuliers ou des mandats confiés à des experts. L'OFAS participe aussi à des projets de recherche d'autres offices, de hautes écoles et d'instituts de recherche publics ou privés. Le secteur FESSt planifie l'année suivante, voire les années suivantes, dans le cadre du processus budgétaire ordinaire, sur la base des projets en cours ou annoncés par les domaines. En outre, il contrôle régulièrement la planification à court terme de l'année en cours et l'adapte le cas échéant. Il est fréquent en effet que le calendrier d'un projet se modifie jusqu'au démarrage de celui-ci ou durant son déroulement. C'est pourquoi FESSt procède au cours du 2^e semestre à une nouvelle évaluation de la situation et à une adaptation de la planification pour l'année en cours et, si nécessaire, pour la suivante. Enfin, le secteur laisse la planification aussi souple que possible pour permettre, le cas échéant, l'intégration de projets à réaliser à court terme. On sait par expérience que les fonds conservés pour ce genre de projets ne doivent pas être particulièrement importants en début d'année, car ces changements à court terme ont aussi pour effet de retarder d'autres projets, ce qui libère des fonds budgétés.

5.2. Assurance qualité et transfert de connaissances

Directives d'assurance qualité et exploitation des résultats de la recherche

En 2010, le comité de pilotage Formation, recherche et technologie a chargé le Conseil suisse de la science et de l'innovation (CSSI) d'évaluer comment l'administration fédérale met en œuvre les directives en matière d'assurance qualité et exploite les résultats de la recherche. Le CSSI a constaté que la recherche de l'administration fédérale s'en tire bien dans l'ensemble en ce qui concerne l'assurance qualité et que les personnes impliquées en savent beaucoup sur l'exploitation des résultats⁴⁶. Les directives en matière d'assurance qualité publiées par le Comité interdépartemental de coordination de la recherche de l'administration fédérale (comité interdépartemental) ont fait la preuve de leur utilité pratique. Le CSSI recommandait :

- 1) d'encourager et consolider encore l'assurance qualité au sein des offices fédéraux et d'impliquer à cet effet le comité interdépartemental ;
- 2) d'intégrer explicitement l'assurance qualité dans les plans directeurs de recherche, avec des objectifs concrets pour la période de planification concernée ;
- 3) de recourir davantage à des groupes d'accompagnement scientifique ;
- 4) de mettre en place un système de reporting et de controlling de l'utilisation des résultats, et
- 5) de mieux exploiter les opportunités de formation continue et d'interaction avec des chercheurs des hautes écoles.

⁴⁶ Rapport final du comité de pilotage FRT « [Evaluation de la mise en œuvre des directives d'assurance qualité et de l'utilisation des résultats de la recherche de l'administration fédérale](#) », avril 2010.

Le comité interdépartemental a retenu diverses mesures pour mettre en œuvre ces recommandations lors de la révision des directives⁴⁷.

Assurance qualité à l'OFAS

L'assurance qualité à l'OFAS repose sur les directives évoquées ci-dessus. Le concept d'assurance qualité qui y est formulé comprend trois domaines : gestion de la recherche, comptes rendus et évaluation (en particulier de l'efficacité de la recherche). Nous présentons brièvement ci-après ces trois aspects et comment ils sont mis en œuvre à l'OFAS.

Le concept du comité interdépartemental divise l'**assurance qualité dans la gestion de la recherche** en cinq composantes :

- programmation stratégique ;
- procédés transparents pour l'attribution des mandats ;
- suivi de la recherche ;
- mise à jour des informations sur les projets de recherche dans ARAMIS⁴⁸, et
- publication des résultats obtenus.

A l'OFAS, la programmation stratégique est présentée dans le plan directeur de recherche, axé principalement sur les enjeux stratégiques du domaine de la sécurité sociale. Pour fixer durablement les exigences de qualité relatives aux quatre autres composantes de la gestion de la recherche, le secteur FESa a rédigé un « Manuel de la recherche » qui présente étape par étape sur quelles bases et de quelle manière les activités de recherche et d'évaluation doivent être menées à l'OFAS en collaboration avec les domaines. Une harmonisation poussée des processus et des instruments, ainsi qu'une description précise des responsabilités des acteurs impliqués, permettent de maintenir la qualité à un niveau élevé. La version électronique du manuel est accessible à tous les collaborateurs de l'office sur Intranet et peut au besoin être rapidement mise à jour, de façon que l'on puisse voir immédiatement les modifications apportées aux processus. Le secteur dispose en outre de nombreux modèles, listes de contrôle et instructions qui définissent des normes à caractère obligatoire facilitant la gestion de la recherche et des évaluations. Enfin, un index électronique permet d'accéder facilement à divers documents et sites Internet.

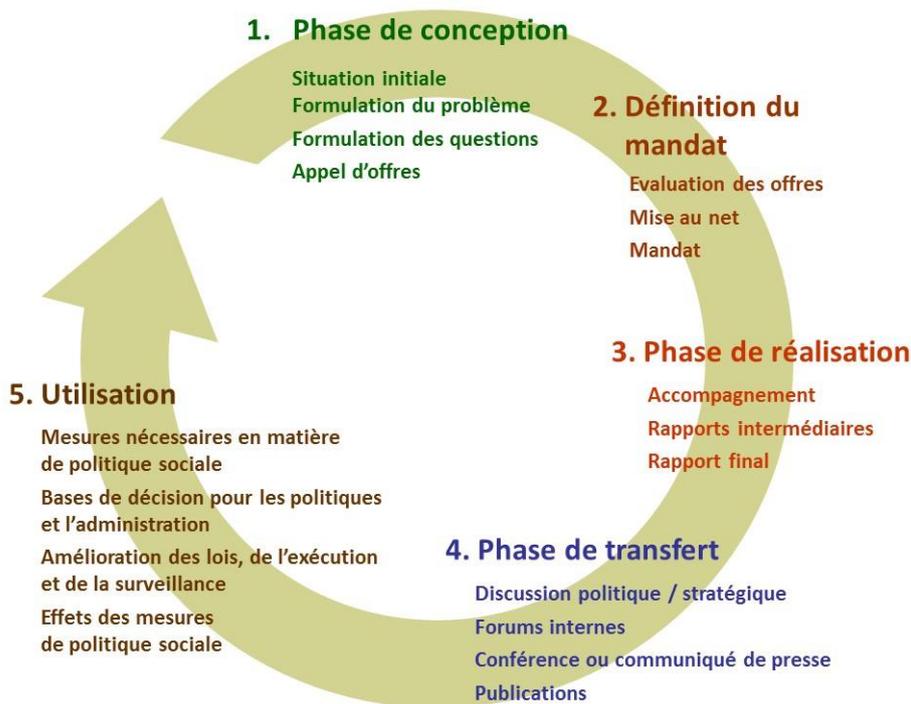
Assurance qualité durant le déroulement du projet

Nous expliquons ci-après, en prenant pour exemple le déroulement d'un projet de recherche ou d'évaluation, comment l'assurance qualité se décline dans les différentes étapes. Institutionnalisée dans la gestion de la recherche, l'assurance qualité sous-tend l'ensemble du processus de recherche.

⁴⁷ [Assurance de la qualité dans les activités de recherche de l'administration fédérale](#), directives du Comité interdépartemental de coordination de la recherche de l'administration fédérale, 26.3.2014

⁴⁸ Le système d'information électronique ARAMIS renseigne sur les projets de recherche et les évaluations que la Confédération réalise elle-même ou finance.

Déroulement d'un projet de recherche ou d'évaluation



Phase de conception

Il existe à l'OFAS des prescriptions claires en matière de marché public. L'appel d'offres est publié, sauf exceptions motivées, sur le site Internet de l'OFAS et il est annoncé par lettre d'information électronique (via <https://www.admin.ch>). Le texte des appels d'offres informe sur les exigences posées aux offres et aux soumissionnaires, ainsi que sur la procédure suivie et les critères d'évaluation. Comme exposé ci-dessus au ch. 5.1, des experts internes ou extérieurs à la Confédération suivent en règle générale les évaluations et les projets de recherche. Ce groupe d'accompagnement procède à la sélection de façon transparente. S'il y a plusieurs offres de même valeur ou que le mandat nécessite des éclaircissements, deux ou trois soumissionnaires (au maximum) sont invités à une séance de présentation et de clarification du mandat. Toutes les séances et les décisions concernant la sélection et l'attribution définitive du mandat font l'objet de procès-verbaux, qui forment ensuite partie intégrante du contrat.

Définition du mandat et phase de réalisation

Le secteur Recherche et évaluation (FuE), prédécesseur du secteur FES a décidé en 2007 déjà d'utiliser ARAMIS pour informer non seulement sur le projet, mais sur l'ensemble de son déroulement. Les données relatives au contrat et les dates des étapes principales sont saisies et contrôlées en permanence, et adaptées au besoin. FES utilise aussi ARAMIS pour la planification financière et le contrôle du budget. Cela permet de répondre rapidement aux demandes concernant de nouveaux projets, mais aussi d'utiliser de façon efficiente les moyens à disposition au-delà de l'année budgétaire.

Pour contrôler la conformité de l'utilisation des fonds accordés, le système de contrôle interne de l'OFAS analyse aussi les risques que pourrait présenter le processus de recherche. Il indique

comment ces risques peuvent être anticipés et évités grâce à des étapes appropriées. Tous les contrats sont enregistrés dans le système électronique de gestion des contrats (VM). Le contrat est créé dans l'outil VM, et ses données clés (données de base, partenaires, responsabilités, volume) ainsi que son statut actuel (mutations, conclusion) y sont saisis. L'outil VM est apparié avec ARAMIS, qui reprend automatiquement les chiffres. Le service des finances de l'OFAS – ou le domaine AI pour les projets du PR-AI 2/3 – procède à un controlling en parallèle à ARAMIS via la gestion des contrats.

Le contrat écrit règle les modalités de la collaboration. Chaque étape importante (questionnaire, rapport intermédiaire, rapport de situation, etc.) qui implique un paiement est documentée par écrit pour les responsables du budget et dans Fabasoft, le système de gestion électronique des affaires utilisé à l'OFAS.

Le groupe d'accompagnement soutient et conseille le tandem durant la réalisation du projet. Lors de séances communes avec les mandataires, les membres du groupe font valoir leurs connaissances, reçoivent les différents produits du mandat et les évaluent.

Phase de transfert et utilisation

Le cinquième élément de l'assurance qualité dans les activités de recherche consiste en un transfert systématique de connaissances, c.-à-d. dans la publication des rapports de recherche sous forme imprimée ou électronique. Cette opération répond au principe de la transparence, tout en respectant la protection des données personnelles. L'OFAS a sa propre collection, intitulée « Aspects de la sécurité sociale », dans laquelle la plupart des rapports de recherche sont publiés sous forme imprimée⁴⁹. Depuis 2003, ces rapports sont aussi disponibles sous forme électronique et peuvent être téléchargés. Les travaux de fond, qui servent plutôt de base à de nouveaux ou à de plus vastes projets de recherche ou d'évaluation, sont rendus accessibles au public sur le site Internet de l'OFAS, à la rubrique « Etudes, expertises... »⁵⁰. En général, le contrat prévoit déjà que les mandataires présentent au terme du projet les principaux résultats dans un article qui sera publié dans la revue de l'OFAS « Sécurité sociale » (CHSS)⁵¹. Des liens dans ARAMIS permettent d'accéder simplement et directement à toutes les formes de publication, rapports ou articles publiés ou mis en ligne. De plus, ARAMIS indique en général les principaux résultats du projet dans un bref résumé en quatre langues. Le transfert de connaissances au sein de l'office et de l'administration fédérale a lieu dans le cadre de séances d'information organisées régulièrement et intitulées « **Forum Recherche & analyses fondamentales** ». Lors de ces séances, les principaux résultats des recherches menées sont présentés aux collaborateurs intéressés et discutés avec eux.

L'assurance qualité dans la gestion de la recherche est complétée par des **objectifs de formation continue convenus chaque année** pour tous les collaborateurs du secteur FES. Ceux-ci participent à des colloques de façon ciblée et recourent aux offres de formation continue proposées par les hautes écoles ou au sein de l'administration fédérale, étendant et approfondissant ainsi leurs compétences professionnelles pour le secteur et leurs connaissances en gestion de la recherche.

⁴⁹ <https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/publications-et-services/forschung/rapports-de-recherche---aspects-de-la-securite-sociale-.html>

⁵⁰ <https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/publications-et-services/publikationen/etudes-expertises.html>

⁵¹ [Sécurité sociale \(CHSS\)](#)

Rapports et comptes rendus

Ce n'est pas seulement au sein de l'office que la recherche financée par la Confédération doit trouver sa légitimation et que son adéquation, son efficacité et son efficience doivent être démontrées. La présentation régulière de comptes rendus sous une forme appropriée est également inscrite dans les directives de la Confédération en matière d'assurance qualité. Les informations sur les recherches en cours doivent être mises à jour et les projets terminés être documentés. Les offices rédigent à cet effet des rapports annuels selon leurs propres procédures. On attend néanmoins d'eux qu'ils veillent à ce que les recherches menées sous leur responsabilité fassent au moins une fois par an l'objet d'un compte rendu sous une forme appropriée, indiquant en particulier comment les projets s'inscrivent dans le contexte de leurs priorités thématiques.

En réponse à ces diverses prescriptions, le secteur FESr rédige depuis 2008 un **rapport annuel** qui rend compte des projets de recherche et des évaluations achevés ou en cours, ainsi que de ses activités de transfert de connaissances⁵². Ce rapport, remis sous forme imprimée aux domaines de l'office et à toutes les institutions intéressées, est aussi disponible sur le site Internet de l'OFAS.

Les directives en matière d'assurance qualité mentionnent encore deux autres formes de compte rendu : la **note d'information** adressée au Conseil fédéral, mentionnant les données clés de la recherche de l'administration fédérale, et les **fiches d'information** sur les données essentielles et les principaux résultats des recherches menées, à destination du public⁵³.

L'OFAS est appelé en outre à rendre compte de ses activités de recherche dans les publications et les rapports suivants, également à un rythme annuel :

Evaluations de l'efficacité

La Chancellerie fédérale effectue chaque année deux enquêtes auprès des offices fédéraux au sujet des évaluations de l'efficacité au sens de l'art. 170 Cst. Les réponses des offices sont prises en considération lors de la rédaction des objectifs annuels et du rapport de gestion du Conseil fédéral.

Statistique R-D de l'OFS

L'Office fédéral de la statistique (OFS) est chargé de relever les investissements faits en Suisse dans la recherche et le développement (R-D). Les dépenses consacrées aux activités de recherche de l'administration fédérale sont regroupées sur la base des données saisies dans ARAMIS. Pour cette statistique, les dépenses de personnel affectées à la recherche doivent être rassemblées une fois l'an au moyen d'un questionnaire, en plus des ressources financières saisies au fur et à mesure.

⁵² <https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/publications-et-services/forschung.html>

⁵³ <https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/publications-et-services/forschung.html>

Rapport annuel sur les assurances sociales selon l'art. 76 LPGA

Le rapport annuel LPGA rend compte en règle générale des principaux résultats des recherches menées durant l'exercice considéré⁵⁴.

Des comptes rendus sur les activités de recherche menées à l'OFAS sont ainsi présentés sept fois par an, de manière plus ou moins développée et pour des destinataires en général différents. L'exigence de comptes rendus complets au sens de l'assurance qualité est ainsi respectée.

Evaluation des recherches menées

Le troisième aspect de l'assurance qualité a trait à l'obligation faite aux offices fédéraux **d'évaluer les activités de recherche menées sous leur responsabilité**. Cette évaluation comprend le contrôle du respect des directives en matière d'assurance qualité. Ces dernières définissent les exigences auxquelles doivent répondre les différentes formes d'évaluation ou d'autoévaluation des projets et des programmes de recherche, des mandats globaux donnés à des instituts de recherche, ainsi que des recherches menées dans le domaine politique de l'office concerné⁵⁵. La mise en œuvre de ces directives doit cependant demeurer appropriée et ajustée aux circonstances, tant sous l'angle du budget que du degré de planification, et rester dans un rapport coût/utilité équilibré.

Les recherches menées sous la responsabilité de l'OFAS satisfont à l'exigence d'évaluation et respectent, à différents niveaux, le principe de proportionnalité. Pour les projets de recherche de grande envergure, une évaluation ex ante est faite sous la forme d'une étude de faisabilité. Celle-ci examine surtout la disponibilité et la qualité des données nécessaires, l'adéquation de la méthode de recherche prévue et, le cas échéant, l'estimation des besoins requis pour réaliser le projet principal. Un autre élément de l'évaluation interne est intégré dans le processus de publication. Le « bon à publier » est donné par la direction de l'OFAS au terme d'une procédure incluant l'évaluation du projet. Le tandem de recherche remet à la direction un rapport final qui comprend, outre le résumé des principaux résultats et un projet d'avant-propos, les informations suivantes :

- les questions posées et le mandat ;
- le déroulement du projet ;
- les principaux enseignements de la recherche du point de vue de l'OFAS ;
- l'appréciation de la qualité et de la collaboration avec le mandataire ;
- les conclusions (politiques) de la direction du domaine concerné.

Pour les programmes pluriannuels de recherche, par exemple le PR-AI, un rapport synthétise généralement l'évaluation ex post du programme et de sa mise en œuvre, ainsi que les conclusions et les recommandations formulées. Le mandant, dans ce cas l'assurance-invalidité, indique aussi explicitement dans ce rapport comment il entend utiliser les résultats de la recherche. De plus, un système de pilotage est utilisé dans le cadre du PR-AI ; pour les projets terminés, la mise en œuvre y fait l'objet d'un examen et d'un contrôle réguliers (thèmes mis en

⁵⁴ [Rapport annuel sur les assurances sociales selon l'art. 76 LPGA](#)

⁵⁵ Directives en matière d'assurance qualité, 2005, pp. 13 ss

œuvre, enseignements tirés, suite des travaux et compétence). Enfin, l'ordonnance de l'OFAS du 9 juin 2008 sur les projets pilotes favorisant la réadaptation au sens de l'art. 68^{quater} LAI⁵⁶ précise que les demandes de mise en œuvre doivent comporter un concept d'évaluation.

Conclusion

En résumé, on peut dire que les recherches menées sous la responsabilité de l'OFAS répondent aujourd'hui déjà aux exigences formulées dans les directives en matière d'assurance qualité. Etant donné la nécessité de conserver un rapport coût/utilité équilibré, il n'est guère possible de développer encore l'assurance qualité, mais l'on veille systématiquement à respecter et à mettre en œuvre les mesures d'assurance qualité qui sous-tendent le plan directeur de recherche. Des **objectifs concrets** dans le cadre de l'assurance qualité prévoient le contrôle et la mise à jour des prescriptions de qualité formulées dans le Manuel de la recherche, ainsi que des modèles de contrats et d'appels d'offres. Il est prévu en outre de mettre sur pied une offre interne de formation continue, destinée aux (nouveaux) responsables de projet des domaines, et consacrée à la préparation et à la réalisation de projets d'évaluation.

⁵⁶ [RS 831.201.7](#)

6. ACTEURS ET INTERFACES

Le chapitre qui suit présente les principaux acteurs de la recherche dans le domaine de la sécurité sociale, ainsi que les interfaces entre l'OFAS et les programmes d'encouragement du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), les pôles de recherche des hautes écoles et les autres offices fédéraux. Pour réunir une partie de ces informations, nous avons procédé en 2015 à une enquête auprès des hautes écoles suisses avec lesquelles l'OFAS a collaboré depuis 2012 et des offices fédéraux qui mènent des recherches dans le domaine de la sécurité sociale.

6.1. Interfaces avec des institutions d'encouragement de la recherche

Observatoire suisse de la santé (Obsan)

L'Obsan analyse les informations disponibles en Suisse dans le domaine de la santé. Il soutient la Confédération, les cantons et d'autres institutions du secteur de la santé publique dans leur planification, leur prise de décisions et leur action. Il est soutenu par la Confédération et les cantons et fait administrativement partie de l'OFS.

En plus du monitoring de la santé et du système de santé, l'Obsan agit dans les six domaines de compétence suivants : « Coûts et financement », « Santé de la population », « Personnel de santé », « Système de santé », « Santé mentale » et « Age et soins de longue durée ». L'Obsan analyse des données déjà disponibles et met ses résultats à la disposition de la Confédération, des cantons et d'autres institutions de la santé.

L'information sur les activités de recherche de l'Obsan et la coordination de ces activités passe par un groupe d'accompagnement qui se réunit deux fois l'an. Ce groupe est formé de représentants de l'OFAS, mais aussi de l'OFSP, de l'OFS, des cantons ainsi que d'institutions de recherche s'attachant plus particulièrement à la thématique de la santé.

Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS)

Le FNS est la principale institution d'encouragement de la recherche de Suisse. Sur mandat de la Confédération, il encourage des projets de recherche dans toutes les disciplines scientifiques. Il a publié pour les années 2017 à 2020 un document de programmation stratégique qui souligne que le FNS souhaite promouvoir l'excellence et l'internationalité dans la recherche et l'évaluation, et contribuer au développement de la recherche suisse⁵⁷.

La coordination entre les thèmes de recherche intéressant les services fédéraux et l'encouragement stratégique de la recherche par le FNS est largement institutionnalisée et fait une distinction claire entre la recherche fondamentale, encouragée par le FNS, et la recherche financée par l'administration fédérale pour répondre au besoin de connaissances de la Confédération et de l'administration. Le choix des nouveaux thèmes des programmes nationaux de recherche (PNR) est opéré dans une procédure de consultation des offices en plusieurs

⁵⁷ http://www.snf.ch/SiteCollectionDocuments/mehrfjahresprogramm_2017_2020_f.pdf

étapes. Une fois la décision prise, les offices ou les services fédéraux concernés sont en général représentés dans les groupes d'accompagnement de programme ou de projet et peuvent le cas échéant proposer leurs propres questions spécifiques ou financer des analyses complémentaires de données pour répondre aux questions de l'office. L'OFAS tire autant que possible parti des synergies avec le FNS dans l'encouragement de la recherche, surtout lorsqu'il s'agit de questions non urgentes ou que l'OFAS amène des questions spécifiques dans un programme de recherche. Cela dit, un horizon de planification de cinq ans ou davantage, qui est celui de la moyenne des PNR, n'est pas adéquat pour remplir de façon appropriée la mission essentielle de la recherche à l'OFAS.

Le Programme national de recherche « Égalité entre hommes et femmes » (PNR 60) a analysé la politique de l'égalité et les mesures en faveur de l'égalité en Suisse, en tenant aussi compte de domaines politiques et de mesures qui ne visent pas directement l'égalité entre les sexes – comme les réformes des assurances sociales – mais qui n'en ont pas moins une importance directe ou indirecte pour cette égalité. Le PNR 67 « Fin de vie » a démarré au printemps 2012. S'étendant sur cinq ans, il produit à l'intention des décideuses et décideurs du système de santé et de la politique des connaissances qui servent à définir des orientations ou des actions pour une conduite digne face à la dernière phase de la vie.

Académie suisse des sciences humaines et sociales

L'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH) est une autre institution de promotion de la recherche reconnue par la Confédération. Son engagement dans ces sciences fait d'elle un acteur important de la recherche sur la sécurité sociale. L'encouragement de la recherche, la coopération internationale et la promotion de la relève universitaire sont les principaux objectifs de l'ASSH depuis sa fondation en 1946. En collaboration avec le [PNR 52](#), l'ASSH a mis sur pied le [Réseau « Relations entre générations »](#), qui entend stimuler de façon durable et différenciée le dialogue social sur la politique des générations, et poser les bases d'une politique des générations.

La coopération et la coordination des activités de recherche se font par des groupes d'accompagnement et un échange régulier d'informations.

Commission pour la technologie et l'innovation (CTI)

La CTI soutient des projets innovants dans toutes les disciplines scientifiques. Cet encouragement suit le principe bottom-up, ce qui signifie qu'il n'y a pas de priorités ou de thèmes de recherche prescrits, mais que tous les thèmes sont en principe possibles, s'ils respectent les critères d'encouragement de la CTI. Les projets soumis sont classés dans quatre catégories : « Sciences de la vie », « Micro et nanotechnologies », « Enabling Sciences » et « Ingénierie ». Les sciences humaines, économiques et sociales ne sont explicitement mentionnées que dans la catégorie « Enabling Sciences ». Le but de la CTI est d'encourager la recherche appliquée et le développement en collaboration entre hautes écoles et entreprises. Étant donné la faible concordance thématique, l'OFAS n'a pas avec la CTI de collaboration en cours pour des projets.

6.2. Enquête sur les interfaces

L'enquête auprès des hautes écoles renseigne sur l'intensité des recherches menées en dehors de l'administration et permet de découvrir des questions de recherche et des résultats originaux et pertinents. L'intégration des autres offices fédéraux sert en même temps à la coordination de la recherche au sein de l'administration fédérale. Les institutions, contactées au moyen d'une lettre standard envoyée par courrier électronique, ont été priées de remplir la grille de réponse. Les questions portaient sur les publications sur le thème de la sécurité sociale parues entre 2012 et 2016, ainsi que sur les projets en cours ou prévus dans ce domaine. Les réponses reçues ont été analysées en fonction du volume et des thèmes de recherche. Notre enquête ne prétend pas à l'exhaustivité. Il s'agissait surtout de dresser un tableau d'autres activités de recherche dans le domaine de la sécurité sociale et de repérer les éventuels chevauchements ou des possibilités d'améliorer la coordination des activités de recherche.

6.3. Interfaces avec les hautes écoles

L'analyse des réponses des secteurs Recherche des universités et des hautes écoles spécialisées montre clairement que ceux-ci mènent des recherches dans le domaine de la sécurité sociale aussi bien en tant que mandataires de projets mis au concours qu'à leur propre initiative ou pour des projets financés par d'autres sources. Le tableau qui suit donne un aperçu des thèmes des projets en cours ou planifiés indiqués dans l'enquête par les instituts de recherche, ainsi que des formes de collaboration avec l'OFAS.

Haute école	Fachhochschule Nordwestschweiz, Institut Professionsforschung und kooperativer Wissensbildung
Budget (estimation) pour la recherche dans le domaine de la sécurité sociale	1 550 000 francs
Thèmes de projets en cours ou prévus	
Domaine	Thèmes
Prévoyance vieillesse Famille, générations et société	- Das « Gute Leben » im Alter (projet prévu) Répartition équitable des chances de réalisation personnelle après 60 ans en Suisse Effets des réseaux de soins sur le « bien-vivre » dans la vieillesse Conclusions tirées pour l'aménagement des structures de soins
Invalidité et handicap	- Berufliche Eingliederung zwischen Invalidenversicherung und Wirtschaft
Invalidité et handicap	- Subjekt- und teilhabebezogene Leistungsbemessung in der Behindertenhilfe Publication : Widmer, M. & Oberholzer, D. (2015) : <i>Subjekt- und teilhabebezogene Gestaltung der Behindertenhilfe</i> . In : Wüthrich, B., Amstutz, J. & Fritze, A. (éd.) : <i>Soziale Versorgung zukunftsfähig gestalten</i> . Heidelberg : Springer VS Verlag für Sozialwissenschaften, pp. 239-244.
Bases générales et développement de la sécurité sociale Famille, générations et société	- Evaluation der Ergänzungsleistungen für Familien im Kanton Solothurn Publication : Baumgartner, E., Ehrler, F., Gautschi, J. & Bochsler, Y. (2014) : <i>Evaluation der Ergänzungsleistungen für Familien im Kanton Solothurn</i> . Rapport final. Olten/Bâle. Folgemandat Evaluation Ergänzungsleistungen für Familien .
Bases générales et développement de la sécurité sociale	- Sozialbericht 2013 Kanton Solothurn Publications : Baumgartner, E., Baur, R. & Dittmann, J. (2013) : <i>Sozialbericht 2013 Kanton Solothurn im Lichte der SODK-Empfehlungen</i> . In : Swiss Statistical Society (76), pp. 18-21.

Haute école	Fachhochschule Nordwestschweiz, Institut Professionsforschung und kooperativer Wissensbildung
Budget (estimation) pour la recherche dans le domaine de la sécurité sociale	1 550 000 francs
Bases générales et développement de la sécurité sociale Assurance-chômage Famille, générations et société	- Baumgartner, E., Baur, R., Dittmann, J. & Sommerfeld, P. (2013) : <i>Sozialbericht 2013 Kanton Solothurn</i> . Soleure : Drucksachenverwaltung/Lehrmittelverlag. Lohnende Investitionen? Zum Gleichstellungspotenzial von Sozialinvestitionen und Aktivierung Publication : Nadai, E., Hauss, G. & Canonica, A. (2012) : <i>Lohnende Investitionen</i> . Rapport final. Hochschule für Soziale Arbeit FHNW. Olten.
Collaboration avec l'OFAS 2012-2016	
Collaboration entre offices AI et employeurs (projet en cours) : Informations FHNW , Informations dans ARAMIS Formen interinstitutioneller Zusammenarbeit in der Schweiz: Bestandsaufnahme und Typologie (étude en allemand avec résumé en français)	

Haute école	Fachhochschule Nordwestschweiz, Zentrum Lernen und Sozialisation
Thèmes de projets en cours ou prévus	
Domaine	Thèmes
Famille, générations et société	- Lehrpersonenerwartungen und Förderstrategien bei sozial benachteiligten Kindern. Massnahmen gegen Chancenungleichheit in der Schule: Intervention und Forschung (2016-2019, financé par la fondation Mercator Suisse, le Secrétariat d'Etat aux migrations et le Canton d'Argovie)
Famille, générations et société	- Beurteilung von Selbst- und Sozialkompetenzen an der Volksschule im Kanton Aargau. (2014-2015, financé par le Canton d'Argovie)
Famille, générations et société	- Frank, N., & Neuenschwander, M. P. (2014). Förderung von Sozial- und Selbstkompetenzen – Das Programm InSSEL und seine Wirkungen . In Neuenschwander, M. P. (éd.) : <i>Selektion in Schule und Arbeitsmarkt</i> (pp. 143–164). Zurich : Rüegger-Verlag.
Collaboration avec l'OFAS 2012-2016	
Soutenir les parents peu formés et socialement défavorisés lors du choix professionnel des jeunes (projet en cours) Information dans ARAMIS	

Haute école	Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana (SUPSI)
Thèmes de projets en cours ou prévus	
Domaine	Thèmes
Bases générales et développement de la sécurité sociale Assurance-chômage Invalidité et handicap	- Research Plan for a Sinergy project (proposal) : How do transfers affect behavior? An integrated analysis of disability insurance, unemployment insurance and social assistance in Switzerland (démarrage prévu octobre 2015).
Famille, générations et société Invalidité et handicap	- Adam, S., Amstutz, J., Avilés, G., Caimi, M., Crivelli, L., Ferrari, D. Pozzi, D., Schmitz, D., Wüthrich, B. & Zöbeli, D. (2014) : Work Integration Social Enterprise in Switzerland : Results from an Empirical Survey, Paper presented at the Western ICSEM Symposium, La Roche-en-Ardenne (B), 8th – 10th October A paraître dans la ICSEM Working Papers Series, n° 2015–19.
Famille, générations et société	- Greppi, S., Vaucher de la Croix, C. & Marazzi C. : <i>Famille und Steuerpolitik</i> . In : Sozialalmanach Caritas Schweiz 2016.
Bases générales et développement de la sécurité sociale	- Lepori Sergi, A., Greppi, Sp. & Besozzi, R. (2015) : <i>Réinsertion professionnelle et transformations du marché du travail</i> . In : <i>Revue Economique et Sociale</i> , vol. 73, n° 2, pp. 65-74.
Famille, générations et société Invalidité et handicap	- Wüthrich, B., Zöbeli, D. & Ferrari, D. (2014) : <i>Sozialfirmen – worum geht es? Betriebe zwischen sozialstaatlichem Leistungsauftrag und wirtschaftlichem</i>

Haute école	Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana (SUPSI)
Famille, générations et société Invalidité et handicap	- <i>Handeln</i> . In : SozialAktuell, n° 12, p. 35 - Aviles, G. & Ferrari, D. (2014) : <i>L'entreprise sociale en Suisse : définitions, enjeux et un essai de classification</i> . In : Revue suisse de pédagogie spécialisée, n° 4, pp. 42-48.
Bases générales et développement de la sécurité sociale Famille, générations et société	- Aviles, G., Bracci, A. & Greppi, Sp. (2014) : Programmi di occupazione temporanea per beneficiari dell'aiuto sociale. Un approfondimento sull'impatto delle Attività di Utilità Pubblica. Dati – statistiche e società, XIV (2). pp. 25–33.
Bases générales et développement de la sécurité sociale	- Aviles, G., Bracci, A. & Greppi, Sp. (2014) : I nuovi orientamenti del Welfare State elvetico e la necessità dell'impresa sociale. In : Colloquio scientifico sull'impresa sociale, 23–24 maggio 2014, Università degli Studi di Perugia
Famille, générations et société	- Greppi, S., Vaucher de la Croix, C. & Marazzi, C. (2013) : La politica familiare nel più vasto contesto della politica sociale. Bilanci e prospettive per il Canton Ticino. SUPSI, Manno.
Famille, générations et société	- Solcà, P., Testa-Mader, A., Lepori Sergi, A., Colubriale Carone, A. & Cavadini P. (2013) : Migranti transnazionali e lavoro di cura. Badanti dell'Est coresi-denti da anziani in Ticino. SUPSI, Manno.
Famille, générations et société	- Lucchini, M., Butti, Ch. Assi, J., Spini, D. & Bernardi, L. (2013) : Multidimensional Deprivation in Contemporary Switzerland across Social Groups and Time. SUPSI, Manno.
Famille, générations et société	- Lucchini, M. & Assi, J. (2012) : Mapping Patterns of Multiple Deprivation and Well-Being using Self-Organizing Maps: an Application to Swiss Household Panel Data. Social Indicators Research.
Collaboration avec l'OFAS 2012-2016	
Entreprises sociales en Suisse (postulat Carobbio) : Informations dans ARAMIS	
Valutazione del servizio «Gruppo visione giovani» della Polizia cantonale ticinese (TI)	

Haute école	Cliniques psychiatriques universitaires (UPK), Bâle
Thèmes de projets en cours ou prévus	
Domaine	Thèmes
Invalidité et handicap	- Evaluation d'un concept pluridisciplinaire de réadaptation visant à améliorer les chances de réadaptation des patients forensiques (prévu pour 2016/2017)
Collaboration avec l'OFAS 2012-2016	
Situation de la prise en charge des assurés souffrant de troubles psychiques : terra incognita ? Sécurité sociale CHSS 2/2014, pp. 86-90	
Traitement médical des personnes atteintes de troubles psychiques : Situation en matière de traitement avant et après la perception d'une rente de l'assurance-invalidité	
Enquête sur la qualité formelle des expertises psychiatriques	

Haute école	Université de Bâle, Institut des sciences des médias
Thèmes de projets en cours ou prévus	
Domaine	Thèmes
Famille, générations et société	- Entwicklung und Evaluation einer Web-Applikation (trAvis-school) zur Analyse von audiovisuellen Medienangeboten im schulischen Musikunterricht. (projet FNS prévu, 2015-2018)
Famille, générations et société	- Familienbilder im Social Web. Vergleichende Analyse der wachsenden bildbasierten Präsentation familialer Ereignisse im Rahmen partizipativer Netzkommunikation am Beispiel der Elternschaft der sog. «Digital Natives» (projet FNS en cours, 1.4.2014-30.9.2016)
Famille, générations et société	- Klug, D. (2015) : <i>(Er-)Forschendes Lernen mit Hilfe von Web-Applikationen : Analyse audiovisueller Medienprodukte im Musikunterricht</i> . In : Schmid, S.

Haute école	Université de Bâle, Institut des sciences des médias
Famille, générations et société	(éd.) : Musikunterricht(en) im 21. Jahrhundert. Begegnungen – Einblicke – Visionen. Augsburg : Wießner
Famille, générations et société	- Autenrieth, U., Bizzarri, S. & Lützel, N. (2015/en préparation) : <i>Kinderbilder im Social Web. Eine empirische Studie zur Internet-basierten Bildpräsenz und Bildnutzung von unter 12-Jährigen.</i> (titre de travail). In : collection « Short Cuts Cross Media » (sous presse).
Famille, générations et société	- Autenrieth, U. & Neumann-Braun, K. (2015) : <i>Immer vernetzt. Peerbeziehungen von Jugendlichen in Online-Umgebungen.</i> In : Köhler, S.-M, Krüger, H.-H. & Pfaff, N. (éd.) : Handbuch Peerforschung. Leverkusen/Berlin : Barbara Budrich (sous presse).
Famille, générations et société	- Autenrieth, U. (2015/sous presse) : <i>Die Theatralisierung der Freundschaft – Zum Einfluss von Bildern und bildzentrierter Kommunikation auf Social Network Sites auf die Freundschaftsbeziehungen von Adoleszenten.</i> In : Lobinger, K. & Geise, St. (éd.) : Visualisierung und Mediatisierung. Cologne : Herbert von Halem Verlag.
Famille, générations et société	- Autenrieth, U. (2015) : <i>Bilder in medial vermittelter Alltagskommunikation (Fokus Selfies).</i> In : Lobinger, K.a (éd.) : Handbuch Visuelle Kommunikation. Berlin : Springer VS. (en préparation)
Famille, générations et société	- Autenrieth, U. (2014) : <i>Das Phänomen «Selfie» – Gestaltungsstrategien und Handlungsorientierungen in der fotografischen Selbstpräsentation von Jugendlichen im Social Web.</i> In : Röllecke, R. & Tillman, A. (éd.) : Dieter Baacke Handbuch der Medienpädagogik.
Famille, générations et société	- Autenrieth, U. (2014) : <i>Die Bilderwelten der Social Network Sites. Bildzentrierte Darstellungsstrategien, Freundschaftskommunikation und Handlungsorientierungen von Jugendlichen auf Facebook und Co.</i> Baden-Baden : Nomos.
Famille, générations et société	- Autenrieth, U. (2014) : <i>Die «Digital Natives» präsentieren ihre Kinder – Eine Analyse der zunehmenden (Selbst-)Visualisierung von Familie und Kindheit in Onlineumgebungen.</i> In : Studies in Communication Sciences, Vol. 14, Issue 2, pp. 99-107.
Famille, générations et société	- Elternguide für Kinderfotos im Netz
Collaboration avec l'OFAS 2012-2016	
Das pädagogische Konzept der Peer Education im Rahmen von Medienkompetenzförderung und Jugendmedienschutz	
Facteurs de risque dans l'utilisation des médias numériques par les jeunes et stratégies possibles pour la prévention et l'intervention	

Haute école	Université de Berne, Institut de sciences politiques
Thèmes de projets en cours ou prévus	
Domaine	Thèmes
Bases générales et développement de la sécurité sociale	- Armingeon, K. & Schädel, L. (2014) : Social Inequality in Political Participation: The Dark Sides of Individualization. In : West European politics (online), pp. 1-27.
Bases générales et développement de la sécurité sociale	- Kumlin, St. & Stadelmann-Steffen, I. (éd.) (2014) : How Welfare States Shape the Democratic Public: Policy Feedback, Participation, Voting and Attitudes. Cheltenham, Edward Elgar Publishing Limited.
Bases générales et développement de la sécurité sociale	- Armingeon, K. (2013) : <i>Breaking with the past? Why the Global Financial crisis led to austerity policies but not to the modernization of the welfare state.</i> In : Pierson, Ch., Castles, F. G. & Naumann, I. K. (éd.) : The Welfare State Reader , 3rd ed. (pp. 214-226). Cambridge : Polity Press.
Famille, générations et société	- Stadelmann-Steffen, I. & Oehrli D. (2013): <i>Familienergänzende Kinderbetreuung in 60 Schweizer Gemeinden. Arbeitspapier.</i> Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.
Collaboration avec l'OFAS 2012-2016	
Ich und meine Schweiz. Befragung von 17-jährigen Jugendlichen in der Schweiz	

Haute école	HES bernoise, Travail social
Thèmes de projets en cours ou prévus	
Domaine	Thèmes
Assurance-chômage Bases générales et développement de la sécurité sociale	- Insertion professionnelle et risque d'exclusion. Parcours et insertion professionnelle de nouveaux bénéficiaires d'indemnités de chômage. Analyses sur les chômeurs de longue durée et les personnes en fin de droit sur la base des données AS/Al/AC 2005-2013 et des données sur le revenu AVS (juillet 2015 à mai 2016)
Famille, générations et société	- Instrument d'enquête Protection de l'enfance (en cours depuis le 1.5.2015)
Bases générales et développement de la sécurité sociale	- Collaboration avec l'aide sociale. Etude fondée sur des enquêtes auprès des client-e-s et des travailleurs sociaux de divers services sociaux des cantons de Berne et de Zurich (en cours depuis janvier 2015)
Bases générales et développement de la sécurité sociale Famille, générations et société	- Scheidung als Soziales Risiko: Institutionelle Rahmenbedingungen, Abhängigkeiten von Sozialleistungen und geschlechtsspezifische Ungleichheiten (en cours depuis janvier 2015)
Bases générales et développement de la sécurité sociale	- Berufliche Integration von vorläufig aufgenommenen Flüchtlingen. Kompetenzerfassung und Potenzialabklärung bei vorläufig Aufgenommenen und Flüchtlingen (en cours depuis janvier 2015)
Bases générales et développement de la sécurité sociale	- Travail social et soins palliatifs (en cours depuis janvier 2015)
Bases générales et développement de la sécurité sociale	Organisation des services sociaux
	- Qualitäts- und Leistungscheck Sozialdienste : Analyse-Instrument für bernische Sozialdienste im Malus (en cours depuis janvier 2015)
	- Soziale Dienste : Arbeitgeberattraktivität und Arbeitsbedingungen für Mitarbeitende (en cours depuis le 1.10.2014)
Famille, générations et société	- Kooperation in Kinder- und Jugendhilfe. MehrNetzWert – Forschungsprojekt zur Optimierung des Unterstützungsnetzwerks von Kindern und Jugendlichen in Gefährdungssituationen (en cours depuis le 1.10.2014)
Bases générales et développement de la sécurité sociale	- Nutzen von beruflichen Erstabschlüssen bei Erwachsenen (en cours depuis septembre 2014)
Bases générales et développement de la sécurité sociale	- Wirksamkeit Integrationsprogramme. Instrument zur Messung der Wirksamkeit von Beschäftigungs- bzw. Qualifizierungsprogrammen in der Sozialhilfe (en cours depuis mai 2014)
Bases générales et développement de la sécurité sociale	- Ungleichheit der Einkommen und Vermögen in der Schweiz (jusqu'en 2016, suite prévue)
Bases générales et développement de la sécurité sociale	- Salzgeber, R., Neukomm, S. & Ruder, R. (2015) : Situation älterer Sozialhilfebeziehender, 45–65-Jährige in der Sozialhilfe: individuelle Problemlagen und Massnahmen zur sozialen und wirtschaftlichen Integration. BFH : Beme
Bases générales et développement de la sécurité sociale Assurance-chômage	- Hümbelin, O. & Fritschi, T. (2015) : Who gets excluded from the labor market? Longitudinal Evidence from Swiss Social Security Administrative Data Schweiz. Zeitschrift für Soziologie
Famille, générations et société	- Züricher, P. et al. (2015) : Aufwachsen in Armut. Schlussbericht BFH.
Bases générales et développement de la sécurité sociale Prévoyance vieillesse	- von Gunten, L., Züricher, P., Pulver, C., Fluder, R. & Koch, K. (2015) : Existenzsicherung im Alter. Risikofaktoren und Ursachen für EL-Bezüge bei AHV-Neurentner und Neurentnerinnen. Rapport final. BFH. Berne
Bases générales et développement de la sécurité sociale	- Fritschi, T., Bannwart, L., Hümbelin, O. & Frischknecht, S. (2015) : Gesellschaftliche Kosten der Ausbildungslosigkeit mit Fokus auf Validierung und Ausbildungsabbrüche, Berne : Travail.Suisse
Bases générales et développement de la sécurité sociale	- Hauri, R. & Züricher, P. (2015) : Formes de coopération dans le domaine des prestations sociales de base. Rapport final. BFH : Berne

Haute école	HES bernoise, Travail social
Thèmes de projets en cours ou prévus	
Bases générales et développement de la sécurité sociale	- Salzgeber, R., Fritschi, T., von Gunten, L., Hümbelin, O. & Koch, K. (2015) : Analyse der zeitlichen Verläufe in der Sozialhilfe. Sur mandat de l'OFS
Bases générales et développement de la sécurité sociale	- Salzgeber, R. : Kennzahlenvergleich zur Sozialhilfe in Schweizer Städten, verschiedene Berichtsjahre, 13 Städte im Vergleich. Sur mandat de l'Initiative des villes pour la politique sociale (un thème principal chaque année) - Salzgeber, R. (2014) : Trends in der Sozialhilfe, 15 Jahre Kennzahlenvergleich in Schweizer Städten. Sur mandat de l'Initiative des villes pour la politique sociale → http://staedteinitiative.ch/fr/Info/Initiative_des_villes_pour_la_politique_sociale
Assurance-chômage Bases générales et développement de la sécurité sociale	- Fluder, R., Salzgeber, R. & Fritschi, T. (2014) : Dépendre à long terme des prestations sociales : un risque pour certains groupes de chômeurs. La Vie économique. Revue de politique économique, 4-2014, pp. 32-35.
Famille, générations et société	- Spratt, T., Nett, J. C., Bromfield, L., Hietamäki, J., Kindler, H., & Ponnert, L. (2014) : Child Protection in Europe: Development of an International Cross-Comparison Model to Inform National Policies and Practices. British Journal of Social Work, Advance Access, pp. 1-18.
Bases générales et développement de la sécurité sociale	- Fritschi, T. & Hümbelin, O. (2014) : Wie erkennen wir neue Muster in der Sozialen Sicherheit?. Hitech, 2, pp. 8-9.
Bases générales et développement de la sécurité sociale	- Iseli, D. (2014) : Kriterien für professionelle und betroffenenorientierte soziale Dienstleistungen. TOA-Magazin. Fachzeitschrift zum Täter-Opfer-Ausgleich. pp. 4-6.
Bases générales et développement de la sécurité sociale	- Robert Fluder, Renate Salzgeber (2014) : Parcours professionnels et perception de prestations sociales parmi les immigrés issus de l'UE/AELE. La Vie économique. Revue de politique économique, 9-2014, pp. 40-43.
Bases générales et développement de la sécurité sociale	- Fluder, R., Salzgeber, R., von Gunten, L., Fritschi, T., Müller, F., Germann, U., Pfiffner, R., Ruckstuhl, H. & Koch, K. (2013) : Evaluation zum Aufenthalt von Ausländerinnen und Ausländer unter dem Personenfreizügigkeitsabkommen. Quantitative Analysen . BFH : Berne
Assurance-chômage	- Fluder, R., Salzgeber, R., Fritschi, T., Graf, Th. & Rötlisberger, S. (2013) : Verläufe, Risikoprofile und Einflussfaktoren für die berufliche Integration von neuen ALE-Beziehenden , rapport final à l'intention du SECO, BFH : Berne
Bases générales et développement de la sécurité sociale	- Fritschi, T., Hümbelin, O., Schaller, Ch., Fluder, R., Anrig, B., Sauter, U., Koch, K., Bannwart, L. & Bösch, L. (2013) : Data Mining mit Administrativdaten der Sozialen Sicherheit , rapport final. BFH : Berne
Bases générales et développement de la sécurité sociale	- Neuenschwander, P. & Ruder, R. (2013) : Der Zugang zur Sozialhilfe: Aufnahmeverfahren zwischen Offenheit und Restriktion. Neue Praxis 4/2013, pp. 368-376.
Famille, générations et société	- Leber, L. und Bieri M. (2013) : Können komplexe Fälle im Kindes- und Erwachsenenschutz mit Case Management nachhaltiger geführt werden?. Case Management 4.
Famille, générations et société	- Haab Zehrê, K. & Frischknecht, S. (2013) : Offene Kinder- und Jugendarbeit im Kanton Bern: Angebote und Arbeitsweisen. Ed. Huber Rieker.
Assurance-chômage	- Fritschi, T., Bannwart, L. & Zürcher, P. (2012) : Personen ohne Berufsbildung: Lebenslage, Best Practice, Handlungsbedarf , Berne : PS Suisse. BFH : Berne
Assurance-chômage Bases générales et développement de la sécurité sociale	- Salzgeber, R. (2012) : Conséquences de la 4 ^e révision de l'assurance-chômage pour l'aide sociale. La Vie économique. Revue de politique économique, 9-2012, pp. 62-66.
Famille, générations et société	- Nett, J. C. & Spratt, T. (2012) : Kinderschutzsysteme: Ein internationaler Vergleich der «Good Practices» aus fünf Ländern (Australien, Deutschland, Finnland, Schweden und Vereinigtes Königreich) mit Schlussfolgerungen für die Schweiz.
Famille, générations et société	- Urwyler, Ch. & Nett, J. C. (2012) : Evaluation der Wirksamkeit des neuen Jugendstrafgesetzes

Haute école		HES bernoise, Travail social
Thèmes de projets en cours ou prévus		
Famille, générations et société	-	Lätsch, D. (2012) : Wissenschaftlich fundierte Abklärungen im Kinderschutz: Überblick über den internationalen Entwicklungsstand – und ein Ausblick in die Schweiz. Zeitschrift für Kindes- und Erwachsenenschutz, Januar 2012, pp. 1-20
Famille, générations et société	-	Fluder, R., Riedel, M., Bennett, J., Métrailer, M., Foppa, S., Hahn, S. & Schwarze, T. (2012) : Ambulante Alterspflege. Zurich : Seismo.
Bases générales et développement de la sécurité sociale	-	Neuenschwander, P., Hümbelin, O., Kalbermatter, M. & Ruder, R. (2012) : Der schwere Gang zum Sozialdienst. Wie Betroffene das Aufnahmeverfahren der Sozialhilfe erleben. Zurich : Seismo.
Collaboration avec l'OFAS 2012-2016		
Ecart de rentes en Suisse. Différences entre les rentes de vieillesse des femmes et des hommes (projet en cours)		
Ich und meine Schweiz. Befragung von 17-jährigen Jugendlichen in der Schweiz		
Verläufe und Profile von IV-Neurentner/innen 2010 Analysen anhand der SHIVALV-Daten 2005–2010		
Evaluation du programme de prévention de la violence Peacemaker		
La réadaptation prime la rente. Evaluation de la détection et de l'intervention précoces ainsi que des mesures de réinsertion dans l'assurance-invalidité		

Haute école		Universität Luzern, Kultur- und Sozialwissenschaftliche Fakultät
Thèmes de projets en cours ou prévus		
Domaine	Thèmes	
Prévoyance vieillesse Invalidité et handicap	-	Schaltegger, Ch., A. & Leisibach P. (2015) : Analyse der Kostentreiber in den Ergänzungsleistungen. Fakten, Probleme, Lösungsmöglichkeiten . Expertise sur mandat de l'Union patronale suisse
Collaboration avec l'OFAS 2012-2016		
Mécanismes de pilotage dans l'AVS		

6.4. Interfaces avec d'autres offices fédéraux

Durant la période de 2012 à 2016, d'autres offices fédéraux que l'OFAS ont aussi mené des projets de recherche dans le domaine de la sécurité sociale. L'intensité de ces activités est liée aux responsabilités attribuées pour les assurances sociales existantes. L'OFSP a évalué entre autres les effets des révisions de la LAMal et mène des recherches dans le domaine de la santé et des méthodes de traitement afin de réunir les bases requises pour une structuration de l'assurance-maladie et accidents qui réponde aux critères d'efficacité, d'économicité et d'adéquation. Le SECO a réalisé de nombreuses études dans les domaines du chômage et de l'insertion professionnelle ainsi que des caractéristiques du monde du travail en général. La compatibilité entre vie professionnelle et vie familiale constitue un autre point de contact entre les activités de recherche de l'OFAS et du SECO. D'autres offices fédéraux sont confrontés à des problématiques de politique sociale dans l'exercice de leur mandat légal. C'est ainsi que l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a constamment besoin d'informations à jour sur la situation de vie des travailleurs agricoles et de leur famille. L'OFAG et le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) ont des activités de recherche dans le domaine de la sécurité sociale pour des catégories particulières de personnes.

Tous les offices mentionnés ci-dessus ont des activités de recherche dans le domaine politique « Sécurité sociale », mais dans des proportions diverses. Une vue d'ensemble de leurs projets en cours ou planifiés est proposée en annexe. La page du site Internet de l'[Office fédéral de la statistique \(OFS\)](#) consacrée à la « Sécurité sociale » contient aussi des informations circonstanciées sur les données, les statistiques et les rapports de recherche les plus récents.

Il existe diverses interfaces entre l'OFAS et d'autres offices fédéraux ; mais il faut distinguer ici entre interfaces opérationnelles sous forme de collaboration et simples recoupements thématiques. Le tableau ci-dessous, qui résume les réponses des offices, offre une première vue d'ensemble des activités de recherche d'autres offices fédéraux sur la sécurité sociale, ainsi que des projets communs et des formes générales de collaboration⁵⁸.

Office	Office fédéral de la santé publique (OFSP) ⁵⁹
Domaine	Thèmes
Assurance-maladie et accidents	- Echange d'informations et coordination
Invalidité et handicap	- Echange d'informations et coordination
Collaboration avec l'OFAS	
Participation réciproque à des groupes d'accompagnement	
Collaboration avec des parents socialement défavorisés pour prévenir la pauvreté chez les enfants (projet en cours)	
Etude bibliographique et critères de bonnes pratiques pour l'organisation d'offres d'encouragement précoce en faveur des enfants issus de familles défavorisées sur le plan social ou culturel (projet en cours)	
Emploi et productivité dans le secteur social (projet en cours)	
Concept de monitoring suisse de la pauvreté (projet en cours)	
Profils de jeunes bénéficiaires de rente AI atteints de maladies psychiques	
Evaluation finale du programme national Jeunes et violence	
Diagnostic et traitement des maladies psychiques chez les jeunes. Revue de la littérature sur les lignes directrices internationales, basées sur des preuves	
Santé mentale et emploi : Suisse	
Check-up de la réglementation dans le domaine du 1^{er} pilier (AVS/AI/APG)	

Office	Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)
Domaine	Thèmes
Bases générales et développement de la sécurité sociale	- Politique du marché du travail - Evolution du marché du travail
Famille, générations et société	- Travail et famille - Femmes et travail - Accueil extra-familial pour enfants - Avenir de la famille
Prévoyance vieillesse	- Prévoyance professionnelle
Invalidité et handicap	- Interactions entre les sous-systèmes de la sécurité sociale : Aide sociale, assurance-invalidité et assurance-chômage (AS-AI-AC)
Assurance-chômage	- AS-AI-AC - Statistique du chômage en Suisse

⁵⁸ Présentation inspirée du Plan directeur de recherche « Santé » 2013-2016 de l'OFSP, pp. 41 s. On trouvera en annexe la version originale des réponses des offices sur la dernière période FRI et la prochaine.

⁵⁹ L'OFSP établit son propre plan directeur de recherche, disponible à l'adresse suivante : <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/service/ressortforschung-evaluation/forschung-im-bag.html>.

Office	Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)
Assurance-maladie et accidents	- Travail et santé
Collaboration avec l'OFAS	
Coordination et échanges réguliers, participation réciproque à des groupes d'accompagnement	
Mesure des coûts de la réglementation en matière d'allocations familiales (projet en cours)	
Emploi et productivité dans le secteur social (projet en cours)	
Soutenir les parents peu formés et socialement défavorisés lors du choix professionnel des jeunes (projet en cours)	
Facteurs de succès des entreprises visant l'intégration sociale et l'insertion professionnelle (projet en cours)	
Evaluation des structures nationales de la CII (projet en cours)	
Analyse des coûts complets et du financement des places de crèche en Allemagne, en France et en Autriche, en comparaison avec la Suisse	
Reform der Altersvorsorge 2020: Auswirkungen auf Beschäftigung, Löhne und Arbeitskosten	
Gesamtwirtschaftliche Entwicklungsszenarien bis 2035 sowie Auswirkungen auf Finanzmärkte und Anlagerenditen	
Evaluation du projet Ingeus	
Evaluation «Anstossfinanzierung». Nachhaltigkeit der Finanzhilfen für familienergänzende Kinderbetreuung und Vereinbarkeit von Familie und Erwerbsarbeit oder Ausbildung	
Santé mentale et emploi : Suisse	
Formen interinstitutioneller Zusammenarbeit in der Schweiz: Bestandsaufnahme und Typologie	
Parcours et profils des nouveaux bénéficiaires d'une rente AI 2010. Analyse des données AS-AI-AC 2005-2010	
Check-up de la réglementation dans le domaine du 1^{er} pilier (AVS/AI/APG)	
Le départ à la retraite dans le contexte de l'évolution démographique	
Analyse des effets de l'allocation de maternité (en allemand)	

Office	Office fédéral de la statistique (OFS)
Domaine	Thèmes
Bases générales et développement de la sécurité sociale	- Informations sur l'aide sociale et la pauvreté en Suisse - Enquête suisse sur la population active (ESPA) - Statistiques sur la population suisse - Comptes globaux de la protection sociale
Famille, générations et société	- Informations sur les ménages, les familles, la répartition du travail et la prise en charge des enfants
Prévoyance vieillesse	- Statistique des caisses de pension - Statistique de la prévoyance vieillesse
Assurance-chômage	- Statistique du chômage - Insertion des réfugiés et des personnes au bénéfice d'une admission provisoire sur le marché du travail
Assurance-maladie et accidents	- Statistique de l'aide et des soins à domicile - Statistique de l'assurance-maladie
Collaboration avec l'OFAS	
Coordination et échanges réguliers, participation réciproque à des groupes d'accompagnement	
Emploi et productivité dans le secteur social (projet en cours)	
Concept de monitoring suisse de la pauvreté (projet en cours)	
Différences entre les rentes de vieillesse des femmes et des hommes (projet en cours)	
Reform der Altersvorsorge 2020: Auswirkungen auf Beschäftigung, Löhne und Arbeitskosten	
Le départ à la retraite dans le contexte de l'évolution démographique	
Mortalité différentielle en Suisse 1990-2005	
Dunkelfeldbefragung im Bereich «Jugend und Gewalt». Machbarkeitsstudie	
La situation économique des rentiers AI	

Office	Office fédéral de l'agriculture (OFAG)
Domaine	Thèmes
Bases générales et développement de la sécurité sociale	- Dimension sociale de l'agriculture (sociologie agricole)
Famille, générations et société	- Structures et répartition des rôles dans les ménages agricoles
Collaboration avec l'OFAS	
Coordination et échanges réguliers, participation réciproque à des groupes d'accompagnement	
Prestations des assurances sociales : protection sociale sur la base des statistiques de l'AVS, des allocations familiales et de l'aide sociale	

Office	Office fédéral du logement (OFL)
Domaine	Thèmes
Famille, générations et société	- Evolution démographique
Prévoyance vieillesse	- Recours à l'avoir de prévoyance pour financer la propriété du logement
Collaboration avec l'OFAS	
Coordination et échanges réguliers, participation réciproque à des groupes d'accompagnement	
Logement et pauvreté en Suisse : bilan de la situation des ménages touchés par la pauvreté ou vivant dans des conditions précaires (projet en cours)	
Prestations non monétaires dans le domaine du logement destinées aux personnes touchées ou menacées par la pauvreté	

Office	Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM)
Domaine	Thèmes
Bases générales et développement de la sécurité sociale	- Démographie de la migration - Aide sociale pour les personnes issues de la migration - Effets de l'immigration sur les assurances sociales
Famille, générations et société	- Effets de la migration sur différents groupes d'âge
Assurance-chômage	- Migration et travail
Assurance-maladie et accidents	- Santé des personnes issues de la migration
Collaboration avec l'OFAS	
Coordination et échanges réguliers, participation réciproque à des groupes d'accompagnement	
Evaluation des structures nationales de la CII (projet en cours)	
Collaboration avec des parents socialement défavorisés pour prévenir la pauvreté chez les enfants (projet en cours)	
Etude bibliographique et critères de bonnes pratiques pour l'organisation d'offres d'encouragement précoce en faveur des enfants issus de familles défavorisées sur le plan social ou culturel (projet en cours)	
Soutenir les parents peu formés et socialement défavorisés lors du choix professionnel des jeunes (projet en cours)	
Evaluation finale du programme national Jeunes et violence	
Evaluation du projet Ingeus	

6.5. Coopération internationale

Des instituts d'étude étrangers participent aussi régulièrement à des recherches dans le domaine de la sécurité sociale en Suisse ou ont des activités spécifiques en lien avec ce domaine. Ainsi, des organisations internationales telles que l'OCDE, le Fonds monétaire international⁶⁰, le Centre européen de recherche en politique sociale⁶¹ et l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS)⁶² se penchent aussi sur des questions actuelles de politique sociale.

Organisation	OCDE Dans la thématique « Prestations et questions sociales », l'OCDE est un acteur important de la recherche et publie de nombreux rapports sur un large éventail de thèmes sociaux.
Domaine	Thèmes
Prévoyance vieillesse	- Suivi de l'évolution des politiques du marché du travail en vue d'améliorer les perspectives d'emploi des travailleurs âgés en Suisse
Invalidité et handicap	- Mécanismes d'ajustement en tant qu'élément important pour l'adaptation des systèmes de pensions, enquête sur leur fonctionnement dans divers pays
	- Attitude à l'égard de l'augmentation du nombre de personnes ayant fait l'objet d'un diagnostic de maladie psychique, étude dans 13 pays
Collaboration avec l'OFAS	
Participation financière à des projets de l'OCDE et échanges réguliers	
Viellissement et politiques de l'emploi : Suisse 2014. Mieux travailler avec l'âge	
Santé mentale et emploi : Suisse	
Towards Financial Sustainability Of Pension Systems. The Role Of Automatic-Adjustment Mechanisms in OECD and EU Countries	

Le Centre européen de recherche en politique sociale, à Vienne, repose sur la collaboration entre le gouvernement fédéral autrichien et les Nations unies. Ses tâches comprennent entre autres le développement de la recherche et la réalisation de projets. La Suisse, représentée par l'OFAS, est membre du centre et elle apporte ses conseils au sein du comité directeur, notamment en ce qui concerne la planification de la recherche. Les résultats des projets achevés et les premiers résultats des projets en cours sont présentés lors de l'assemblée annuelle des membres, et les nouveaux projets de recherche y sont discutés. Le tableau ci-dessous illustre les recoupements entre les piliers de recherche du centre et les domaines thématiques de la sécurité sociale.

Organisation	Centre européen de recherche en politique sociale, Vienne
Domaine	Lien vers les piliers de recherche : http://www.euro.centre.org/research_index.php
Bases générales et développement de la sécurité sociale	- La société du bien-être social - Marché du travail et politiques sociales - Pensions de retraite et sécurité sociale
Famille, générations et société	- Education, familles et capital humain - Impôts, pauvreté et inclusion sociale
Prévoyance vieillesse	- Le vieillissement et les générations
Invalidité et handicap	- Santé et handicap
Assurance-maladie et accidents	- Economie de la santé - Promotion de la santé et prévention - Soins de longue durée

⁶⁰ <http://www.imf.org/external/fra/index.asp>

⁶¹ <http://www.euro.centre.org>

⁶² <http://www.issa.int/ger/>

Organisation	Centre européen de recherche en politique sociale, Vienne
	- Bien-être subjectif
Collaboration avec l'OFAS	
Echanges réguliers sur des projets de recherche	

Dans le cadre des évaluations des projets pilotes au sens de l'art. 68^{quater} LAI, l'OFAS collabore avec la Mannheimer Forschungsgesellschaft für Arbeit und Bildung mbH⁶³. Le Hans-Bredow-Institut de Hambourg est chargé de deux mandats pour le programme pluriannuel Jeunes et médias⁶⁴. L'Institut für Gesundheits- und Sozialforschung (IGES), à Berlin, a évalué, sur mandat de l'OFAS, la qualité de la fourniture d'appareils auditifs⁶⁵.

L'échange de connaissances et la coordination de projets ou la discussion de questions communes entre l'OFAS et les organisations internationales se font en outre à l'occasion de rencontres et de séminaires d'experts. De façon générale, il apparaît que les activités de recherche dans le domaine de la sécurité sociale s'inscrivent dans des réseaux bien constitués et que la coordination est parfois déjà institutionnalisée. Les nombreux projets de recherche communs prouvent que la collaboration permet d'éviter autant que possible les doubles emplois.

⁶³ [Evaluation Pilotprojekt Ingeus – berufliche Wiedereingliederung von Rentenbeziehenden der Invalidenversicherung](#)

⁶⁴ [Identification des bonnes pratiques dans la protection des jeunes face aux médias en comparaison internationale. Evolutions et tendances d'utilisation dans le domaine des médias numériques et défis qui en résultent pour la protection de la jeunesse face aux médias](#)

⁶⁵ [Evaluation de la qualité de la fourniture d'appareils auditifs](#)

BIBLIOGRAPHIE

Fonds national suisse de la recherche scientifique (2016) : *Programme pluriannuel 2017-2020*. Planification à l'attention des autorités fédérales Berne : Fonds national suisse de la recherche scientifique

Fonds national suisse de la recherche scientifique (2010) : *Programme pluriannuel 2012-2016*. Planification à l'attention des autorités fédérales Berne : Fonds national suisse de la recherche scientifique

Office fédéral de la santé publique (2015) : *Plan directeur de recherche « Santé » 2017-2020* Berne : Office fédéral de la santé publique

Office fédéral de la santé publique (2012) : *Plan directeur de recherche « Santé » 2013-2016* Berne : Office fédéral de la santé publique

Office fédéral de la statistique (2016) : *Programme pluriannuel de la statistique fédérale 2016-2019*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique

Office fédéral de la statistique (2012) : *Programme pluriannuel de la statistique fédérale 2011-2015*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique

Office fédéral des assurances sociales, Secteur Recherche, évaluation et statistiques (2016) : *Jahresbericht / Rapport annuel 2015*. Berne : Office fédéral des assurances sociales

Office fédéral des assurances sociales, Secteur Recherche et évaluation (2015) : *Jahresbericht / Rapport annuel 2014*. Berne : Office fédéral des assurances sociales

Office fédéral des assurances sociales, Secteur Recherche et évaluation (2014) : *Jahresbericht / Rapport annuel 2013*. Berne : Office fédéral des assurances sociales

Office fédéral des assurances sociales, Secteur Recherche et évaluation (2013) : *Jahresbericht / Rapport annuel 2012*. Berne : Office fédéral des assurances sociales

Office fédéral du logement (2012) : *Recherche sur le logement 2012-2015*. Granges : Office fédéral du logement

Présidence du comité de pilotage FRT (2010) : *Evaluation de la mise en œuvre des directives d'assurance qualité et de l'utilisation des résultats de la recherche de l'administration fédérale. Rapport final du comité de pilotage formation, recherche et technologie*. Berne : Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche SER / Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT

Présidence du Comité de pilotage du domaine formation, recherche et technologie (2005) : *L'assurance qualité dans les activités de recherche de l'administration fédérale. Directives*. Berne : Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche SER / Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT

Bases légales

Conseil fédéral (2016) : *Message sur le programme de la législature 2015 à 2019 (27.1.2016)*. (FF 2016 981)

Conseil fédéral (2012) : *Message sur le programme de la législature 2011 à 2015 (25.1.2012)*. (FF 2012 349)

Conseil fédéral (2016) : *Message du 24 février 2016 relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pour les années 2017 à 2020.* (FF 2016 3089)

Conseil fédéral (2012) : *Message du 22 février 2012 relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2013 à 2016.* (FF 2012 2857)

« Aspects de la sécurité sociale », Office fédéral des assurances sociales OFAS, Berne, rapports de recherche et rapports d'experts par thèmes et programmes

Bases générales et développement de la sécurité sociale

Bundesamt für Sozialversicherungen (2012) : *Forschungskonzept 2013–2016 «Soziale Sicherheit»*

Bundesamt für Sozialversicherungen (2013) : *Gesamtsicht über die Finanzierungsperspektiven der Sozialversicherungen bis 2035*

Office fédéral des assurances sociales (2012) : *Plan directeur de recherche 2013-2016 « Sécurité sociale »*

Office fédéral des assurances sociales (2013) : *Vue d'ensemble des perspectives de financement des assurances sociales jusqu'en 2035*

Wanner, Ph. (2013) : *Harmonisation de données fiscales de neuf cantons*

Famille, générations et société

Adam, St., Amstutz, J., Avilés, G., Cavedon, E., Crivelli, L., Ferrari, D., Gafner, A., Greppi, Sp., Lucchini, A., Pozzi, D., Schmitz, D., Wüthrich, B. & Zöbeli, D. (2016): *Explorative Studie zu den Erfolgsfaktoren von Unternehmen der sozialen und beruflichen Integration*

Althaus, E, Schmidt, M. & Glaser, M. (2016) : *Nicht-monetäre Dienstleistungen im Bereich Wohnen für armutsbetroffene und -gefährdete Menschen*

Beyeler, M., Bütikofer, S. & Stadelmann-Steffen, I. (2015) : *Ich und meine Schweiz. Befragung von 17-jährigen Jugendlichen in der Schweiz*

Bonvin, B. & Mabillard, J. (2013) : *Evaluation de la conciliation extrajudiciaire et des réseaux en matière de délinquance juvénile (VD) et perspectives pour la justice réparatrice*

Da Vinci, L., Balerna, Ch. & Milani, E. (2014) : *Valutazione del servizio «Gruppo visione giovani» della Polizia cantonale ticinese (TI)*

Ehrler, F., Knupfer, C. & Bochsler, Y. (2012) : *Effets de seuil et effets pervers sur l'activité*

Ehrler, F., Knupfer, C. & Bochsler, Y. (2012) : *Schwelleneffekte und negative Erwerbsanreize*

Feller-Länzlinger, R., Niederhauser, A., Lischer, S. & Flamand, E. (2013) : *Bestandesaufnahme der Informations-, Schulungs- und Beratungsangebote zum Jugendmedienschutz sowie Qualitätskriterien zur Beurteilung von Angeboten zum Jugendmedienschutz*

Féraud, M. & Huegli, E. (2015) : *Schlussevaluation Gesamtschweizerisches Präventionsprogramm Jugend und Gewalt*

Féraud, M. & Bolliger, Ch. (2013) : *Kooperationsmodelle in den Bereichen Prävention, Intervention, Repression*

- Féraud, M. & Rüefli, Ch. (2012) : *Evaluation Erarbeitung und Umsetzung von Leitbild & Konzept Gewaltprävention des Kantons Solothurn*
- Genner, S. [et al.] (Teilbericht I) & Dreyer, St. [et al.] (Teilbericht II) (2013) : *Entwicklungs- und Nutzungstrends im Bereich der digitalen Medien und damit verbundene Herausforderungen für den Jugendmedienschutz*
- Haab Zehrê, K., Neuenschwander, P., Rondi, Ch. & Lienhard, S. (2013) : *Evaluation des Gewaltpräventionsprogramms «Peacemaker»*
- Heeg, R., Steiner, O., Balleys, C., Lodi, I. & Schnorr, V. (2015) : *Evaluation Projekte Peer Education / Peer Tutoring zur Förderung von Medienkompetenzen. BAND II: Detaillierte Ergebnisse zu den Modellprojekten und Anhänge*
- Huegli, E. & Bolliger, Ch. (2015) : *Erhebung und Überprüfung der Regulierungsaktivitäten der Kantone im Bereich Jugendmedienschutz*
- Huegli, E. & Krafft, M. (2012) : *L'aide à la vieillesse subventionnée en vertu de l'art. 101^{bis} LAVS et les politiques cantonales de la vieillesse*
- Huegli, E. & Krafft, M. (2012) : *Subventionierte Altershilfe nach Art. 101^{bis} AHVG und kantonale Alterspolitiken*
- La Mantia, A., Spörri, M., Dietrich, F. & Balthasar, A. (2015) : *Schlussevaluation des nationalen Programms Jugendmedienschutz und Medienkompetenzen*
- Landert, Ch. & Panchaud, Ch. (2013) : *Übersicht über Strategien, Strukturen und Massnahmen der Gewaltprävention in der Schweiz*
- Latzer, M., Saurwein, F., Dörr, K., Just, N. & Wallace, J. (2015) : *Evaluation der Selbstregulierungsmassnahmen zum Jugendmedienschutz der Branchen Film, Computerspiele, Telekommunikation und Internet*
- Manzoni, P., Lucia, S. & Schwarzenegger, Ch. (2012) : *Dunkelfeldbefragung im Bereich «Jugend und Gewalt» – Machbarkeitsstudie*
- Maradan, D., Blockley, J. & Schoenenberger, A. (2016): *Economicité du service «Conseils + aide 147» de Pro Juventute*
- Messmer, H., Costantini, S., Heeg, R., Schmid, M. & Steiner, O. (2013) : *Evaluation «chili – konstruktive Konfliktbearbeitung»*
- Mösch Payot, P. & Glaser Jain, B. (2015) : *Datenschutz bei Akteuren im Bereich Jugend und Gewalt*
- Neumann-Braun, K., Kleinschnittger, V., Baumgärtner, M., Klug, D., Preite, A., & Preite, L. (2012) : *Das pädagogische Konzept der Peer Education im Rahmen von Medienkompetenzförderung und Jugendmedienschutz*
- Neumann-Braun, K., Kleinschnittger, V., Baumgärtner, M., Klug, D., Preite, A. & Preite, L. (2012) : *Risikofaktoren bei der Nutzung digitaler Medien durch Jugendliche und mögliche Handlungsstrategien im Rahmen von Prävention und Intervention*
- Neuenschwander, P., Boog-Winkelmann, A., Rondi, Ch. & Trescher, C. (2014) : *Evaluation des gesamtschulischen Gewaltpräventionskonzepts SIG*
- Ribeaud, D., Lucia, S. & Stadelmann, S. (2015) : *Evolution et ampleur de la violence parmi les jeunes. Résultats d'une étude comparative entre les cantons de Vaud et de Zurich*

- Schulz, W., Dreyer, St., Dankert, K., Puppis, M., Künzler, M. & Wassmer, Ch. (2015) : *Identifikation von Good Practice im Jugendmedienschutz im internationalen Vergleich*
- Steiner, O. & Heeg, R. (2015) : *Evaluation des projets d'éducation et de tutorat par les pairs visant à développer les compétences médiatiques des jeunes. TOME I : Méthode d'évaluation et résultats de l'analyse globale*
- Steiner, O. & Heeg, R. (2015) : *Evaluation Projekte Peer Education / Peer Tutoring zur Förderung von Medienkompetenzen. BAND I: Anlage der Evaluation und Ergebnisse der übergreifenden Analyse*
- Stern, S.; Gschwend, E.; Medici, D.; Schönenberger, A. & Kis, A. (2015) : *Schulergänzende Kinderbetreuung aus Eltern- und Kindersicht*
- Stern, S., Schultheiss, A., Fliedner, J., Iten, R. & Felfe, Ch. (2015) : *Analyse der Vollkosten und der Finanzierung von Krippenplätzen in Deutschland, Frankreich und Österreich im Vergleich zur Schweiz*
- Stern, S., Schultheiss, A., Fliedner, J., Iten, R. & Felfe, Ch. (2015) : *Analyse des coûts complets et du financement des places de crèche en Allemagne, en France et en Autriche, en comparaison avec la Suisse*
- Walker, Ph., Baeriswyl, A., Schoch, T., Rissi, Ch. & Bischof, T. (2013) : *Evaluation «Anstossfinanzierung». Nachhaltigkeit der Finanzhilfen für familienergänzende Kinderbetreuung und Vereinbarkeit von Familie und Erwerbsarbeit oder Ausbildung*
- Wanner, Ph. (2012) : *La situation économique des ménages monoparentaux et des personnes vivant seules*

Prévoyance vieillesse / prestations complémentaires

- Bertschi, L., Zanella, P., Meier, S., Friedrich, A., Glass, M., Malkoč, N., Dymkova, D. & Girardoz, N. (2015) : *Pensionierungsverluste in der beruflichen Vorsorge*
- D'Addio, A. C. & Whitehouse, E. (2012) : *Towards Financial Sustainability Of Pension Systems. The Role of Automatic-Adjustment Mechanisms in OECD and EU Countries*
- Eichler, M., Kübler, Th., Bill-Körber, A. & Zainhofer, F. (2014) : *Gesamtwirtschaftliche Entwicklungsszenarien bis 2035 sowie Auswirkungen auf Finanzmärkte und Anlagerenditen*
- Feld, L., Schaltegger, Ch., Pfeil, Ch., Weder, M. (2012) : *Steuerungsmechanismen in der AHV*
- Gehrig, M., Bischof, S. & Künzi, K. (2013) : *Regulierungs-Checkup im Bereich der 1. Säule (AHV/IV/EO)*
- Kohler, A. & Schwanemann, J. (2014) : *Verwaltungskosten der Lebensversicherer im Bereich der 2. Säule*
- Müller, A., Schoch, T., Bachmann, Th., Egli, F., Marti, M., Walker, Ph. & Böhringer, Ch. (2014) : *Reform der Altersvorsorge 2020: Auswirkungen auf Beschäftigung, Löhne und Arbeitskosten*
- Müller, L. & Wyss, St. (2015) : *Auswirkungen von IAS 19 auf die berufliche Vorsorge*
- Müller, U. & Eichler, M. (2012) : *Babyboom-Generation und AHV 2010–2060*
- Trageser, J., Hammer, St. & Fliedner, J. (2012) : *Altersrücktritt im Kontext der demografischen Entwicklung*

Wanner, Ph. & Fall, S. (2012) : *La situation économique des veuves et des veufs*

Wanner, Ph. & Lerch, M. (2012) : *Mortalité différentielle en Suisse 1990–2005*

Invalidité et handicap

Baer, N., Altwicker-Hámori, S., Juvalta, S., Frick, U. & Rüesch, P. (2015) : *Profile von jungen IV-Neurentenbeziehenden mit psychischen Krankheiten*

Bieri, O., Itin, A., Nadai, E., Canonica, A., Flamand, E. & Pluess, S. (2013) : *Formen interinstitutioneller Zusammenarbeit in der Schweiz: Bestandsaufnahme und Typologie*

Bolliger, Ch. & Féraud, M. (2015) : *Zusammenarbeit zwischen IV-Stelle und behandelndem Arzt: Formen, Instrumente und Einschätzungen der Akteure*

Bolliger, Ch., Fritschi, T., Salzgeber, R., Zürcher, P. & Hümbelin, O. (2012) : *Eingliederung vor Rente. Evaluation der Früherfassung, der Frühintervention und der Integrationsmassnahmen in der Invalidenversicherung*

Bundesamt für Sozialversicherungen (2015) : *Synthesebericht zum zweiten IV-Forschungsprogramm (2010–2015)*

Ebner, G., Dittmann, V., Mager, R., Stieglitz, R.-D., Träbert, S., Bührlen, B. & Herdt, J. (2012) : *Erhebung der formalen Qualität psychiatrischer Gutachten*

Eckert, A., Liesen, Ch., Thommen, E., Zbinden Sapin, V., Hättich, A., Wohlgensinger, C., Lütolf, M. & Baggioni, L. (2015) : *Enfants, adolescents et jeunes adultes: troubles précoces du développement et invalidité*

Eckert, A., Liesen, Ch., Thommen, E., Zbinden Sapin, V., Hättich, A., Wohlgensinger, C., Lütolf, M. & Baggioni, L. (2015) : *Kinder, Jugendliche und junge Erwachsene: Frühkindliche Entwicklungsstörungen und Invalidität*

Fluder, R., Salzgeber, R., Fritschi, T., Pfiffner, R., Hümbelin, O., Ruckstuhl, H., Germann, U. & Koch, K. (2013) : *Verläufe und Profile von IV-Neurentner/innen 2010 Analysen anhand der SHIVALV-Daten 2005–2010*

Gehrig, M., Bischof, S. & Künzi, K. (2013) : *Regulierungs-Checkup im Bereich der 1. Säule (AHV/IV/EO)*

Gehrig, M., Guggisberg, J. & Graf, I. (2013) : *Wohn- und Betreuungssituation von Personen mit Hilflosenentschädigung der IV*

Geisen, Th., Baumgartner, E., Ochsenbein, G., Duchêne-Lacroix, C., Widmer, L., Amez-Droz, P. & Baur, R. (2016): *Zusammenarbeit der IV-Stellen mit den Arbeitgebenden*

Guggisberg, J., Bischof, S., Jäggi, J. & Stocker, D. (2015) : *Evaluation de la réadaptation et de la révision des rentes axée sur la réadaptation dans l'assurance-invalidité*

Guggisberg, J., Bischof, S., Jäggi, J. & Stocker, D. (2015) : *Evaluation der Eingliederung und der eingliederungsorientierten Rentenrevision der Invalidenversicherung*

Guggisberg, J., Stocker, D., Dutoit, L., Becker, H., Daniel, H. & Mosimann, H.-J. (2015) : *Der Abklärungsprozess in der Invalidenversicherung bei Rentenentscheiden: Prozesse, Akteure, Wirkungen*

Hagen, T., Egle, F. & Puppa, K. (2014) : *Evaluation Pilotprojekt Ingeus – berufliche Wiedereingliederung von Rentenbeziehenden der Invalidenversicherung*

- Koch, P., Hauri, D., Hirter, Ch., Kocher, P.-Y., Mohler, L. & Scheiber, L. (2014) : *Analyse der Preise in der Hörgeräteversorgung*
- Kraft, E., Buffat, M., Baeriswyl, A., Egli, F. & Setz, M. (2013) : *Evaluation Pilotprojekt FER – «Gesundheitliche Früherkennung und berufliche Reintegration»*
- OCDE (2013) : *Psychische Gesundheit und Beschäftigung: Schweiz*
- Office fédéral des assurances sociales (2015): *Rapport de synthèse du deuxième programme de recherche AI (2010-2015)*
- Rüesch, P., Altwicker-Hámori, S. & Juvalta, S. (2014) : *Diagnose und Behandlung junger Menschen mit psychischen Krankheiten. Literaturstudie zu evidenzbasierten, internationalen Leitlinien*
- Sander, M. & Albrecht, M. (2014) : *Evaluation der Qualität der Hörgeräteversorgung*
- Trageser, J., Schultheiss, A., von Stokar, Th. & Schwab Cammarano, St. (2014) : *Evaluation des Zusammenarbeitsmodells ConCerto*
- Wanner, Ph. & Pecoraro, M. (2012) : *La situation économique des rentiers AI*

ANNEXE 1

A1. Définition de la recherche de l'administration fédérale

La recherche lancée et soutenue par l'administration fédérale, couramment appelée « recherche de l'administration fédérale », est la recherche dont les résultats sont nécessaires à l'administration fédérale pour l'accomplissement de ses tâches, ou qui est initiée par cette dernière parce qu'elle est d'intérêt public. La recherche de l'administration fédérale se situe donc à l'interface entre la recherche scientifique et la politique ou la pratique. Il s'agit autant d'une « recherche dans la politique », qui introduit la dimension scientifique et technique dans la discussion politique, que d'une « recherche pour la politique », qui sert de base à la formulation des objectifs des différents domaines concernés (voir point A3). La loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI) ([RS 420.1](#)), en tant que loi-cadre⁶⁶, de même que les dispositions légales spécifiques qui l'accompagnent (voir point A2), confèrent sa légitimité à la recherche de l'administration fédérale. S'inscrivant dans les stratégies élaborées par les services de la Confédération, celle-ci inclut les mesures suivantes :

- l'exploitation des établissements fédéraux de recherche (*recherche intramuros*) ;
- les *subventions* versées aux établissements de recherche des hautes écoles pour l'exécution de projets et de programmes de recherche ;
- la réalisation de ses programmes de recherche propres, notamment en collaboration avec les établissements de recherche du domaine des hautes écoles, les institutions chargées d'encourager la recherche telles que le Fonds national suisse (FNS), la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) ou d'autres organisations d'encouragement ;
- les subventions que les services de la Confédération versent aux institutions et organisations internationales pour leurs projets et leurs programmes de recherche ;
- l'attribution de *mandats de recherche* (recherche sous contrat).

Ne font pas partie de la recherche de l'administration fédérale les dépenses des hautes écoles et des institutions de recherche du domaine des hautes écoles financées par la Confédération, les contributions fédérales (subventions) versées au FNS, à la CTI et aux institutions scientifiques mentionnées dans la LERI (académies, infrastructures et établissements de recherche, centres de compétence technologique, etc.), ni les contributions au financement structurel des institutions et organisations scientifiques internationales.

En pratique, la recherche de l'administration fédérale repose sur cinq principes : la légalité, l'adéquation, l'efficacité, la rentabilité et le respect des normes de qualité scientifiques. Les services de la Confédération qui exécutent eux-mêmes de la recherche, mandatent des tiers ou versent des contributions assument la responsabilité principale pour la recherche de l'administration fédérale.

⁶⁶ Révision totale de la LERI du 14.12.2012

A2 Mandat légal

Loi-cadre

L'engagement de la Confédération en faveur de la recherche et de l'encouragement de la recherche se fonde sur l'art. 64 Cst. ([RS 101](#)), qui prévoit que la Confédération encourage la recherche scientifique et l'innovation, et qu'elle gère, crée ou reprend des centres de recherche.

La révision totale de la [LERI](#) du 14 décembre 2012 a fait de cette loi une loi-cadre pour la recherche de l'administration fédérale : l'administration fédérale est un organe de recherche dans la mesure où elle utilise des moyens fournis par la Confédération pour les activités de recherche et d'innovation (art. 4, let. d). La Confédération encourage la recherche et l'innovation en vertu de la LERI ainsi que de lois spéciales en pratiquant sa propre recherche, notamment en instituant et en gérant des établissements fédéraux de recherche (art. 7, al. 1, let. e). L'art. 16 mentionne les mesures prises dans le cadre de la recherche de l'administration fédérale (voir plus haut) et règle des aspects tels que les conditions de l'acquisition de fonds de tiers. L'art. 17 règle la création d'établissements fédéraux de recherche. La coordination de la recherche de l'administration fédérale est une activité importante constitutive de celle-ci. A cette fin, le Conseil fédéral a institué un comité interdépartemental de coordination de la recherche de l'administration, dont la tâche principale est de coordonner l'élaboration des programmes pluriannuels et d'édicter des directives en matière d'assurance de la qualité (art. 42). Les programmes pluriannuels spécifiques à la recherche de l'administration fédérale sont un instrument de coordination et de planification qui prennent la forme de plans directeurs de recherche plurisectoriels, intégrant les priorités thématiques des hautes écoles, les programmes d'encouragement du FNS réalisés sous contrat pour le compte de la Confédération et les activités de la CTI (art. 45).

Bases légales spéciales

En dehors de la LERI, la recherche de l'administration fédérale est visée par plus de 55 [dispositions légales spéciales](#). La Confédération y prescrit des mandats directs de recherche ou des obligations financières, et y formule des mandats directs d'évaluation, d'enquête ou de vérification qui requièrent des travaux scientifiques préalables. En outre, les travaux de recherche sont précisés dans de nombreuses lois et ordonnances y relatives. Et même lorsque le mandat de recherche ne se fonde pas sur une base légale explicite, l'application du droit en vigueur nécessite souvent un savoir spécialisé et sa mise à jour par le biais de la recherche (par ex. lors de l'édiction de directives ou d'ordonnances). De ce fait, les obligations concernant la recherche font souvent partie intégrante du mandat de prestation des offices appliquant la gestion par mandat de prestations et enveloppe budgétaire (GMEB ; dès 2017, conventions de prestations selon le nouveau modèle de gestion de la Confédération, NMG) ou sont fixées dans des ordonnances sur l'organisation des départements qui sont valables pour plusieurs offices ou services.

Obligations découlant d'accords internationaux et de mandats parlementaires

Mis à part les dispositions légales spéciales, plus de 90 [traités, conventions ou accords d'adhésion](#) impliquent aussi des obligations en matière de recherche ou d'effort de recherche national dans les domaines concernés. Toutefois, même pour les cas où les accords ne contiennent pas d'obligations explicites concernant la recherche, la recherche contractuelle est essentielle pour certains offices et services fédéraux pour assurer le maintien de contacts nécessaires sur le plan international. De la sorte, la recherche de l'administration fédérale permet des échanges fondés sur des connaissances spécialisées issues des résultats actuels de sa propre recherche scientifique.

Pour sa part, le Parlement demande à l'administration, par voie d'initiatives, de motions, de postulats, d'interpellations ou de questions, de rédiger des projets législatifs et des rapports d'examen et de fournir des renseignements dont le traitement peut nécessiter des activités de recherche de l'administration fédérale.

A3 Coordination de la recherche de l'administration fédérale

Structuration de la recherche de l'administration fédérale en domaines politiques

En vue de garantir une bonne coordination et coopération entre les services de la Confédération, la recherche de l'administration fédérale est répartie entre différents domaines. Le Conseil fédéral détermine les domaines politiques pour lesquels une programmation stratégique des activités de recherche devra être établie (art. 45, al. 3, LERI) dans le cadre du message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (art. 46, al. 1, let. d, LERI). Les services fédéraux concernés rédigent à cet effet des plans directeurs de recherche couvrant une période quadriennale, sous la direction d'un service fédéral qui agit en tant que chef de file avec le concours ciblé d'experts externes (en général, une commission ou un groupe de suivi scientifique). Les plans directeurs de recherche sont des documents stratégiques précis et complets. Ils servent de source d'information aux acteurs de la recherche intéressés ou concernés au sein et à l'extérieur de la Confédération et de manière générale aux pouvoirs publics, ils soutiennent la coordination de la recherche et constituent un instrument de planification et de légitimation des activités de recherche de la Confédération. Depuis la période FRI 2004-2007, des plans directeurs de recherche ont été établis pour les onze domaines politiques suivants: 1. Santé (responsabilité de l'OFSP), 2. Sécurité sociale (OFAS), 3. Environnement (OFEV), 4. Agriculture (OFAG), 5. Energie (OFEN), 6. Aménagement durable du territoire et mobilité (ARE), 7. Développement et coopération (DDC), 8. Politique de sécurité et de paix (armasuisse S+T, OFPP, DFAE/SP), 9. Formation professionnelle (SEFRI), 10. Sport et activité physique (OFSPPO), 11. Transports et durabilité (OFROU).

Comité interdépartemental de coordination de la recherche de l'administration

En 1997, suite à la réorganisation du domaine « formation, recherche et technologie », le Conseil fédéral avait institué le Comité de pilotage formation-recherche-technologie (Comité de pilotage FRT). La révision totale de la LERI a inscrit dans la loi la fonction de ce comité, en créant le Comité interdépartemental de coordination de la recherche de l'administration fédérale (comité interdépartemental).

Tâches : en vertu de la LERI, le comité interdépartemental coordonne les plans directeurs de recherche⁶⁷ et élabore les directives en matière d'assurance qualité⁶⁸. Il assure également la coordination stratégique de la recherche de l'administration fédérale, sert de plateforme pour l'échange de bonnes pratiques en assurance qualité, et relève chaque année le coût de la recherche et le cadre budgétaire de la recherche de l'administration fédérale sous la forme d'une note d'information adressée tous les ans au Conseil fédéral, laquelle contient des informations aussi bien sur les dispositions prises ou envisagées en matière de recherche de l'administration fédérale que sur des évaluations et des activités liées à des interventions parlementaires. Le comité interdépartemental assume des tâches dans la sélection des programmes nationaux de recherche (PNR) et des pôles de recherche nationaux (PRN), assure la coordination entre la recherche de l'administration fédérale et les autres instruments de la recherche orientée, et produit des évaluations sur des thèmes prioritaires en lien avec la recherche de l'administration fédérale.

Le pilotage inter-offices et interdépartemental des ressources financières de la recherche de l'administration fédérale n'entre toutefois *pas* dans le domaine de tâches dévolues au comité interdépartemental. Une recommandation correspondante de la Commission de gestion du Conseil national (CdG-N) concernant le pilotage des ressources de la recherche de l'administration fédérale a été rejetée par le Conseil fédéral pour la dernière fois en 2006⁶⁹. La responsabilité finale de ce pilotage incombe au Parlement, qui est compétent pour autoriser les crédits de recherche spécifiques des offices. La procédure actuelle permet au Parlement d'assumer efficacement ce rôle dans le cadre des décisions budgétaires annuelles.

Composition : le comité interdépartemental est présidé par un membre de la direction du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Font également partie du comité interdépartemental des membres des directions des offices fédéraux pratiquant leur propre recherche et de l'Administration fédérale des finances (AFF), ainsi que des représentants du FNS, de la CTI et du Conseil des EPF.

⁶⁷ Principes pour l'élaboration des plans directeurs 2017-2020 en matière d'activités de recherche de l'administration fédérale dans les onze domaines politiques, octobre 2014.

⁶⁸ [Assurance de la qualité dans les activités de recherche de l'administration fédérale](#), directives du Comité interdépartemental de coordination de la recherche de l'administration fédérale, 26.3.2014

⁶⁹ FF 2007 803 (<https://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2007/803.pdf>).

Groupe de travail et secrétariat du comité interdépartemental

L'élaboration de documents de base, de directives et de rapports sur la recherche de l'administration fédérale et la préparation de séances et de décisions du comité interdépartemental sont la tâche d'un groupe de travail constitué de responsables de la recherche au sein des offices fédéraux concernés. Le groupe de travail est dirigé par le secrétariat du comité interdépartemental, qui est rattaché au SEFRI. Le secrétariat, pour sa part, garantit les flux d'informations entre les représentants des offices fédéraux concernés et traite les affaires. Il est responsable du site Internet <http://www.ressortforschung.admin.ch> qui fournit des informations succinctes sur les priorités de la recherche de l'administration fédérale dans les [domaines politiques](#), présente les plans directeurs de recherche actuels, indique les liens vers les pages Internet de la recherche des offices fédéraux et documente les [bases juridiques](#) de la recherche. Les pages du site Internet contiennent également des [fiches thématiques](#) standardisées, qui sont mises à jour chaque année par les offices responsables des domaines politiques respectifs. Ces fiches informent le public sur les réussites (*success stories*) de la recherche de l'administration fédérale et sur les ressources financières qui lui sont consacrées.

Base de données ARAMIS

Le système d'information électronique ARAMIS (<https://www.aramis.admin.ch>) renseigne sur les projets de recherche et les évaluations que la Confédération réalise elle-même ou finance. Le système a été introduit en 1997 à la suite de plusieurs interventions parlementaires demandant davantage de transparence et une meilleure coopération dans le domaine de la recherche de l'administration fédérale. Les objectifs et les tâches du système sont décrits dans l'ordonnance relative au système d'information ARAMIS sur les projets de recherche et développement de la Confédération ([RS 420.171](#)) : (1) créer la transparence des flux financiers dans le domaine de la recherche et de l'innovation, (2) coordonner les contenus scientifiques des projets de recherche financés ou réalisés par la Confédération, (3) collecter les données nécessaires aux statistiques de l'Office fédéral de la statistique (OFS) dans le domaine « Recherche et développement de la Confédération », (4) planifier et piloter les activités dans le domaine de l'encouragement de la recherche et de l'innovation, et (5) soutenir la gestion des projets.

Le système d'information fonctionne comme une simple application de base de données où sont représentés tous les projets de recherche et l'ensemble des contrôles/évaluations de l'efficacité de l'administration fédérale (projets séparés ou groupés). Constituant un des piliers de l'assurance qualité pour la recherche de l'administration fédérale, ARAMIS est logiquement inscrit dans les directives relatives à l'assurance qualité que le comité interdépartemental a édictées. Afin de soutenir la coordination et la planification de la recherche de l'administration fédérale et de garantir une utilisation efficace des ressources, des informations détaillées sur le type de recherche (recherche intra-muros, mandats de recherche et contributions à la recherche), sur les mandataires et sur les dépenses des offices dans le cadre des plans directeurs de recherche sont produites tous les ans à partir de la base de données ARAMIS à l'intention du Conseil fédéral et du comité interdépartemental, lesquels sont ainsi informés de l'évolution et de l'affectation des ressources au sein des différents offices, dans la perspective de la planification financière.

A4 Objectifs de niveau supérieur pour la période 2017-2020

Sur la base de la révision totale de la LERI et des recommandations émises dans le cadre de l'évaluation⁷⁰ de la mise en œuvre de l'assurance qualité dans la recherche de l'administration fédérale, le comité interdépartemental poursuit les objectifs prioritaires suivants pour la période 2017-2020 :

- Les plans directeurs de recherche pour les domaines politiques devront mettre en évidence de manière explicite les liens avec les priorités de recherche des hautes écoles, les programmes d'encouragement du FNS et les activités d'encouragement de la CTI. De la sorte, la recherche de l'administration fédérale sera intégrée, dans toute la mesure où cela est matériellement possible ou nécessaire, dans l'encouragement général de la recherche. Les programmes correspondants des institutions d'encouragement de la recherche ou des hautes écoles devront être davantage mis à profit par la recherche de l'administration fédérale.
- Le Conseil suisse de la science et de l'innovation (CSSI) a identifié un potentiel d'amélioration dans l'interaction entre planification et assurance qualité, où le lien n'est pas encore établi de manière suffisamment systématique. Les plans directeurs de recherche devront donc explicitement faire référence à l'assurance qualité et la concrétiser par des objectifs et actions assignés aux offices fédéraux concernés, avec des étapes fixées pour chaque période de planification.
- Les directives en matière d'assurance qualité dans la recherche de l'administration fédérale font reposer celle-ci sur les trois piliers que sont la gestion de la recherche, l'établissement de rapports et de comptes rendus, ainsi que le contrôle de l'efficacité et l'évaluation. La révision des directives sur l'assurance qualité effectuée par le comité de coordination interdépartemental a ajouté *l'accompagnement de la recherche* comme composante nouvelle de la gestion de la recherche, en complément de la planification stratégique, de la transparence de la procédure d'appel d'offres, de l'information sur le projet dans ARAMIS et de la publication des résultats de la recherche. L'accompagnement de la recherche a pour double but d'améliorer la qualité de celle-ci par le recours à des méthodes correspondant à l'état actuel des connaissances et de garantir une élaboration et une évaluation efficaces des résultats de la recherche.
- L'utilisation des résultats de la recherche sera analysée conformément aux critères d'une évaluation ex post et documentée, dans la mesure du possible, dans les rapports finaux ou les condensés des projets de recherche, voire présentée dans un commentaire séparé des résultats de la recherche. Tous ces documents seront enregistrés dans la banque de données ARAMIS.
- Afin de maintenir et développer la compétence des offices fédéraux en tant que mandants et utilisateurs de la recherche appliquée, il s'agira de faire davantage profiter le personnel de l'administration fédérale des possibilités de compléter sa formation dans le domaine de la recherche des hautes écoles et de développer une forte interaction dans des projets et des structures communes en Suisse et à l'étranger.

⁷⁰ Rapport final du comité de pilotage FRT « [Evaluation de la mise en œuvre des directives d'assurance qualité et de l'utilisation des résultats de la recherche de l'administration fédérale](#) », avril 2010.

ANNEXE 2

VUE D'ENSEMBLE DES RECHERCHES MENÉES PAR D'AUTRES OFFICES FÉDÉRAUX DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)

Contact : Thomas Ragni

Projets achevés entre 2012 et 2016

Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) : projets achevés entre 2012 et 2016			
Projet de recherche / résultat	Event. en collaboration avec	Durée / publication	Coût / budget
Aktualisierung Internet-Plattform «Vereinbarkeit Beruf und Familie: politische Massnahmen der Kantone und Gemeinden»		2012	52 000
L'impact des réseaux sociaux sur le retour à l'emploi des chômeurs (SOCNET)	R. Lalive (UNIL)	2013	90 000
Erwerbsverläufe mit Arbeitslosigkeit: Auswirkungen auf Einkommen und Erwerbsstatus	Ecoplan	2013	193 000
Anspruch auf Taggelder, Einkommen und Beschäftigung von Stellensuchenden in der mittleren Frist <i>Kommentar:</i> Die Schweiz hat per Juli 2003 die maximale Bezugsdauer für unter 55-jährige Arbeitsuchende von 520 auf 400 Taggelder reduziert. Welches sind die Auswirkungen auf die Aussteuerungs- und Sozialhilfequote?	UNIL	2013	12 000
Regulierungs-Checkup Arbeitssicherheit, Gesundheitsschutz und Unfallversicherung: Schätzung der Kosten und Identifizierung von potentialen für die Vereinfachung und Kostenreduktion		2013	140 000
Enquête suisse sur la santé 2012	OFS	2014	60 000

Office fédéral de l'agriculture (OFAG)

Contacts : Markus Lötscher, Werner Harder

Projets achevés entre 2012 et 2016

Office fédéral de l'agriculture (OFAG) : projets achevés entre 2012 et 2016			
Projet de recherche / résultat	Event. en collaboration avec	Durée / publication	Coût / budget
Monitoring im Rahmen der Sozialberichterstattung über die Auswirkungen der Agrarpolitik: Erhebung über die Lebensqualität: Auswirkungen der landwirtschaftlichen Erwerbstätigkeit auf die Lebensqualität, Vergleich mit übriger Bevölkerung <i>Ergebnis:</i> Die Zufriedenheit der landwirtschaftlichen Bevölkerung mit den 12 vorgegebenen Lebensbereichen blieb im Jahr 2013 gegenüber den früheren Erhebungen insgesamt weitgehend konstant. Seit der ersten Erhebung 2001 liegt diese immer leicht tiefer als bei der Referenzbevölkerung.	gfs-zürich	Publication en 2013	65 000
Gesundheit: Gesundheitliche Vor- und Nachteile der landwirtschaftlichen Bevölkerung im Vergleich mit der übrigen Bevölkerung	OFS	Publication en 2014	

Office fédéral de l'agriculture (OFAG) : projets achevés entre 2012 et 2016			
Projet de recherche / résultat	Event. en collaboration avec	Durée / publication	Coût / budget
<p><i>Ergebnis:</i> Die Untersuchung der Resultate der schweizerischen Gesundheitsbefragungen von 2002, 2007 und 2012 zeigt, dass sich die verschiedenen Dimensionen der Gesundheit unterschiedlich entwickelten. Insgesamt veränderte sich die Gesundheit der Bäuerinnen im betrachteten Zeitraum überwiegend positiv, jene der Landwirte uneinheitlicher: Positive und negative Veränderungen bei den einzelnen Aspekten der Gesundheit hielten sich jedoch die Waage.</p>			
<p>Haushaltsbudgeterhebung: Analyse des Konsums von landwirtschaftlichen und nicht-landwirtschaftlichen Haushalten</p> <p><i>Ergebnis:</i> Das Bruttoeinkommen der befragten bäuerlichen Haushalte ist im Durchschnitt der Jahre 2009–11 tiefer als jenes der Familienhaushalte aus ländlichen Gemeinden. Als Folge davon sind die Transferausgaben, vor allem Steuern und Sozialversicherungsbeiträge, wesentlich unter dem Niveau der Vergleichsgruppe. Tiefer sind auch die Konsumausgaben, insbesondere die Ausgaben fürs Wohnen (tiefer Eigenmietwert als Folge der Übernahme zum Ertragswert).</p>	OFS	Publication en 2014 et en 2016 (prévue)	
<p>Arbeits- und Lebensbedingungen: Arbeitsbedingungen sowie Aussagen zu Haushalt- und Wohnsituation im Vergleich mit der restlichen Bevölkerung</p>	OFS	Publication en 2015	
<p>Prestations des assurances sociales : protection sociale sur la base des statistiques de l'AVS, des allocations familiales et de l'aide sociale</p>	OFAS et OFS	Publication en 2015	
<p>Frauen in der Landwirtschaft (schriftliche Befragung bei 1'500 Frauen sowie vier Gruppengespräche mit insgesamt 30 Bäuerinnen): Rolle, Herkunft, Ausbildung, soziale Absicherung, Eigentumsverhältnisse etc.</p> <p><i>Ergebnis:</i> Die Bedeutung der Frauen in der Landwirtschaft ist gross und zeichnet sich durch ihre Vielfalt aus. Auf dem Landwirtschaftsbetrieb nehmen vermehrt Frauen als Selbständigerwerbende verschiedene Aufgaben wahr, und beinahe die Hälfte der Frauen geht einer ausserbetrieblichen Tätigkeit nach. Die grosse Mehrheit der Frauen hat auf einen Hof eingehiratet. Die Frauen in der Landwirtschaft sind mehrheitlich mit ihrem Leben sehr zufrieden, beurteilen ihren Gesundheitszustand als gut und fühlen sich in der Landwirtschaft wohl. Aus der Untersuchung ist zu schliessen, dass ein Aufklärungsbedarf sowohl über die rechtliche Stellung als auch die soziale Absicherung besteht.</p>	Isopublic, Agroscope	Publication en 2012	30 000
<p>Beurteilung der Schweizer Landwirtschaft durch die Bevölkerung (UNIVOX-Befragung): Aufgaben und Bereitschaft zur Unterstützung der Landwirtschaft, Einschätzung der Haltung der Bauern, Einstellung zur Landwirtschaft etc.</p> <p><i>Ergebnis:</i> Schweizerinnen und Schweizer haben ein positives Bild von den Bauern. Acht von zehn sind der Meinung, die Bauern seien bestrebt, das zu produzieren, was der Konsument wünscht. Eine hohe Zustimmung gibt es für die finanzielle Unterstützung. Besonders stark wird sie befürwortet für die Produktion von Lebensmitteln, die tierfreundliche Haltung, die gesicherte Ernährung in Krisenzeiten und die umweltfreundliche Bewirtschaftung.</p>	gfs-zürich	Publication en 2012 et 2015	120 000
<p>Arbeitsbelastung in der Landwirtschaft: Untersuchung über die zeitliche, physische sowie psychische Belastung</p> <p><i>Ergebnis:</i> Der technische Fortschritt ermöglicht einen Rückgang der benötigten Arbeitszeit. Die dadurch eingesparte Zeit wird</p>	Agroscope	Publication en 2013	–

Office fédéral de l'agriculture (OFAG) : projets achevés entre 2012 et 2016			
Projet de recherche / résultat	Event. en collaboration avec	Durée / publication	Coût / budget
aber teilweise durch das betriebliche Wachstum wiederum absorbiert. Die Anforderungen an die Betriebsführung sind in den letzten Jahren angestiegen – etwa wegen steigender Komplexität wachsender Betriebe, zunehmendem Einsatz arbeitsteiliger Arbeitsprozesse oder Zunahme von Risiken und Ungewissheit in liberalisierten Märkten.			
Auswertung des Zusatzfragebogens zur landwirtschaftlichen Betriebszählung 2013: Gendersensitive Module C (innerbetriebliche Diversifikation) sowie D (Familie)	OFS, Hochschule für Agrar-, Forst- und Lebensmittelwissenschaften	Publication en 2015	70 000
Lebensbedingungen und Handlungsansätze von Bauernfamilien in schwierigen Situationen: Sekundäranalyse der Datensets von SILC und SHP sowie 30 Interviews mit betroffenen Bauernfamilien	Hochschule für Agrar-, Forst- und Lebensmittelwissenschaften	Publication en 2015	130 000
Synergien zwischen land-, hauswirtschaftlicher und sozialer Beratung: gegenseitiges besseres Kennenlernen, damit eine gute Zusammenarbeit in konkreten Fällen möglich wird	Institut für Soziale Arbeit, FHS St. Gallen	Publication en 2015	60 000

Projets prévus pour la période 2017-2020

Office fédéral de l'agriculture (OFAG) : projets prévus pour la période 2017-2020		
Projets de recherche prévus, problèmes ou questions stratégiques	Event. en collaboration avec	Coût / budget
L'OFAG étudiera la situation sociale des familles de paysans avec les projets suivants :		
Monitoring im Rahmen der Sozialberichterstattung über die Auswirkungen der Agrarpolitik:		env. 65 000
Erhebung über die Lebensqualität: Auswirkungen der landwirtschaftlichen Erwerbstätigkeit auf die Lebensqualität, Vergleich mit übriger Bevölkerung	gfs-zürich	
Gesundheit: gesundheitliche Vor- und Nachteile der landwirtschaftlichen Bevölkerung im Vergleich mit der übrigen Bevölkerung	OFS	
Haushaltsbudgeterhebung: Analyse des Konsums von landwirtschaftlichen und nicht-landwirtschaftlichen Haushalten	OFS	
Arbeits- und Lebensbedingungen: Arbeitsbedingungen sowie Aussagen zu Haushalt- und Wohnsituation im Vergleich mit der restlichen Bevölkerung	OFS	
Prestations des assurances sociales : protection sociale sur la base des statistiques de l'AVS, des allocations familiales et de l'aide sociale	OFAS et OFS	
Mit verschiedenen Projekten soll die soziale Lage ausgewählter Personengruppen in der Landwirtschaft wie Bauern und Bäuerinnen im Pensionsalter, landwirtschaftliche Arbeitnehmende oder junge Bewirtschaftende genauer untersucht werden. Zudem ist in Diskussion, in einer als Panel aufgebauten Untersuchung verschiedene Bauernfamilien zu porträtieren und ihren Umgang mit dem Wandel aufzuzeigen.	encore ouvert	encore ouvert

Office fédéral de la santé publique (OFSP)

Contact : Herbert Brunold

Projets achevés entre 2012 et 2016

Office fédéral de la santé publique (OFSP) : projets achevés entre 2012 et 2016			
Projet de recherche / résultat	Event. en collaboration avec	Durée / publication	Coût / budget
Wirksamkeit der Prämienverbilligung – Monitoring 2010 Experten-/Forschungsberichte zur Kranken- und Unfallversicherung: Monitoring 2010 – Wirksamkeit der Prämienverbilligung. B.S.S. 4/2012	B,S,S. Volkswirtschaftliche Beratung, Basel	1.7.2011- 30.4.2012	140 000
Wissenschaftliche Begleitung Bericht IDA «Work and Care»		23.07.2012- 07.12.2012	12 485
Traumafolgestörungen bei Flüchtlingen in der Schweiz: Krankheitsfaktoren und Auswirkungen auf Arbeits- und Integrationsfähigkeit		01.07.2012- 30.11.2012	15 000
Spitex-Dienste: Nutzung und Einstellung zur Spitex bei der Migrationsbevölkerung in der Schweiz	Fachhochschule Nordwestschweiz (FHNW), Croix-Rouge suisse (CRS)	15.09.2012- 15.12.2012	80 000
Väter und Gesundheit		13.11.2012- 06.03.2013	7200
Repräsentative Kosten- und Leistungsstatistik (Krankenversicherung)		01.11.2012- 30.04.2013	50'000
Regulierungs-Checkup – Schätzung der Kosten und Vereinfachung der Regulierungen im Bereich Arbeitssicherheit (UVG/VUV), Gesundheitsschutz (ArG/ArGV 1-5) und Unfallversicherung (UVG/VUV)	Ecoplan	01.06.2012- 26.06.2013	70 000
<p>Bericht von Ecoplan zum Bereich Arbeitssicherheit, Gesundheitsschutz und Unfallversicherung: Check-up de la réglementation dans les domaines Sécurité au travail, Protection de la santé et Assurance-accident: Rapport final 2013</p> <p>Bericht des Bundesrates über die Kosten der Regulierung: https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/wirtschaftslage---wirtschaftspolitik/wirtschaftspolitik/regulierung/regulierungskosten.html</p>			
Inzidenzanalyse in der Obligatorischen Krankenpflegeversicherung: Vertiefung und Erweiterung	Ecoplan	01.09.2012- 31.07.2013	135 000
<p>Müller, André und Tobias Schoch (2014): «Umverteilung in der Krankenversicherung: Eine Mikrosimulationsstudie», Soziale Sicherheit CHSS 3/2014, S. 180–183.</p> <p>Kilchenmann, Christoph (2014): «Krankenversicherung: Wer bezahlt, wer bekommt?» Soziale Sicherheit CHSS 3/2014, S. 184–185.</p> <p>Ecoplan (2013): Umverteilungseffekte in der obligatorischen Krankenversicherung. Mikrosimulation für die Schweizer Bevölkerung auf Basis der SILC-Erhebung unter Berücksichtigung der kantonalen Strukturen. Bericht im Auftrag des Bundesamts für Gesundheit</p> <p>Ecoplan (2013): Umverteilungseffekte in der obligatorischen Krankenversicherung für die Kantone: Resultatgrafiken. Bericht im Auftrag des Bundesamts für Gesundheit</p>			
Gesundheitliche Aspekte in der Sozialhilfe – eine Vorstudie	Haute école spécialisée bernoise, Travail social	15.10.2012- 06.09.2013	30 163

Office fédéral de la santé publique (OFSP) : projets achevés entre 2012 et 2016			
Projet de recherche / résultat	Event. en collaboration avec	Durée / publication	Coût / budget
Analyse der Kosten der Krankenversicherer pro Patient im Hinblick auf eine Überprüfung der geltenden Prämienregionen		01.11.2012- 17.12.2013	16 000
Internationaler Vergleich der Zulassungsbedingungen von Ärztinnen und Ärzten zur Abrechnung zulasten einer (staatlichen) Krankenversicherung (Prof. Dr. Bernhard Rüttsche, Meggen)	Universität Luzern, Rechtswissenschaftliche Fakultät; Poledna Boss Kurer AG	01.11.2013- 31.12.2013	30 000
Evaluation Umsetzung Artikel 71a und b KVV Rapports d'évaluation sur l'assurance maladie et accidents Rüefli, Christian und Bolliger, Christian (2014): Off-Label-Use in der obligatorischen Krankenpflegeversicherung. Evaluation der Umsetzung von Artikel 71a und 71b KVV. Berne : Office fédéral de la santé publique	Büro Vatter	15.05.2013- 28.02.2014	70 000
Betreuungszulagen und Entlastungsangebote für pflegende Angehörige Die Publikation ist elektronisch publiziert und kann unter folgendem Link heruntergeladen werden: Betreuungszulagen und Entlastungsangebote für betreuende und pflegende Angehörige	Careum Forschung, Büro BASS	15.10.2013- 31.05.2014	99 611
2^e Conférence nationale Santé2020, 26 janvier 2015			
Nutzungsintensität des Gesundheitswesens: Auswertung der SGB-Daten		15.07.2014- 31.12.2014	49 900
Auswertung der «offenen Fragen» aus der Vorbefragung der Teilnehmenden der 2. Nationalen Konferenz Gesundheit2020 zum Thema «Koordinierte Versorgung»		15.12.2014- 31.01.2015	10 000
Quantitative Analyse leistungsintensiver Patienten – Auswertung von Versichertendaten		20.08.2014- 31.07.2015	
Evaluation des effets de la révision LAMal, financement hospitalier : rapport intermédiaire 2015 Tous les rapports, résumés et prises de position de l'OFSP sont disponibles sur notre site Internet : Evaluation de la révision de la LAMal dans le domaine du financement hospitalier - Résultats intermédiaires Les résultats de ces différentes études de l'OFSP, complétés par les résultats des recherches menées par d'autres acteurs, seront regroupés en 2015 dans un rapport intermédiaire et en 2018 dans un rapport de synthèse final.		1.1.2012- 31.12.2015	

Projets prévus pour la période 2017-2020

Office fédéral de la santé publique (OFSP) : projets prévus pour la période 2017-2020	
Projets de recherche prévus, problèmes ou questions stratégiques	Coût / budget
Evaluation de la révision de la LAMal dans le domaine du financement hospitalier	env. 130 000 p.a.
Qualité de l'évaluation de la révision de la LAMal dans le domaine du financement hospitalier	env. 50 000 p.a.
Evaluation du financement des soins	env. 80 000 p.a.
Chiffres-clés et indicateurs de qualité	env. 50 000 p.a.
Développement de chiffres-clés et d'indicateurs de qualité	env. 50 000 p.a.

Office fédéral de la santé publique (OFSP) : projets prévus pour la période 2017-2020	
Projets de recherche prévus, problèmes ou questions stratégiques	Coût / budget
Mise à jour de la liste des PCG et de la liste des DRG pour la compensation des risques ⁷¹	env. 60 000 p.a.

Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM)

Contact : Lionel Kapff

Commission fédérale pour les questions de migration (CFM)

Contact : Simone Prodoliet

Projets achevés entre 2012 et 2016

Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) : projets achevés entre 2012 et 2016			
Projet de recherche / résultat	Event. en collaboration avec	Durée / publication	Coût / budget
«Das Personenfreizügigkeitsabkommen Schweiz-EU/EFTA und das Wachstum des BIP pro Kopf in der Schweiz»	Mandat externe : Konjunkturforschungss stelle KOF ETH Zürich	2012	15 000
«Fiskalbilanz der Neuen Immigration in die Schweiz»	Mandat externe : Forschungsstelle für Arbeitsmarkt- und In- dustrieökonomik (FAI), Universität Basel	2012	20 000
«Schätzung der Kosten und Vereinfachung der Regulierungen im Bereich der Zulassung von ausländischen Erwerbstätigen zum schweizerischen Arbeitsmarkt»	Mandat externe : B,S,S. Volkswirtschaftliche Beratung, Basel	2013	80 000
«La population de Bosnie-Herzégovine en Suisse»	Mandat externe : Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, Université de Neuchâtel (cofinancement DDC/SEM)	2014	50 000
«Les Marocains, les Tunisiens et les Algériens en Suisse»	Mandat externe : Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, Université de Neuchâtel	2014	110 000
«Erwerbsbeteiligung von anerkannten Flüchtlingen und vorläufig Aufgenommenen auf dem Schweizer Arbeitsmarkt»	Mandat externe : KEK- CDC Consultants, Zürich und B,S,S. Volkswirtschaftliche Beratung, Bâle	2014	210 000
«Szenarien zu einer Beschränkung der Zuwanderung»	Mandat externe : B,S,S. Volkswirtschaftliche Beratung, Bâle	2014	65 000

⁷¹ PCG : groupe de principes actifs et de médicaments utilisés pour le traitement d'une pathologie donnée. DRG (Diagnosis Related Groups) : groupes de cas liés au diagnostic.

Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) : projets achevés entre 2012 et 2016			
Projet de recherche / résultat	Event. en collaboration avec	Durée / publication	Coût / budget
«Sans-papiers en Suisse : analyse de la situation actuelle et difficultés pratiques et juridiques» (Projet en cours)	Mandat externe : B,S,S. Volkswirtschaftliche Beratung AG, Bâle, Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (Université de Neuchâtel) et Université de Genève	Publication en 2016	150 000
«Bestandsaufnahme – nachobligatorische Bildungsbeteiligung von spät eingereisten Jugendlichen und jungen Erwachsenen» (Projet en cours)	Mandat externe : Büro für Arbeits- und Sozialpolitische Studien BASS AG, Berne	Publication en 2015	114 000
Commission fédérale pour les questions de migration (CFM) : projets achevés entre 2012 et 2016			
Projet de recherche / résultat	Event. en collaboration avec	Durée / publication	Coût / budget
« Alors nous sommes restés... ». Les migrantes et les migrants âgés en Suisse		2012	
« Démographie, ressources et la signification de la migration »		2012	
« Séjours temporaires pour activité lucrative en Suisse. Raisons, voies, situations de travail et parcours de migration »		2013	
« Admis provisoires en Suisse : trajectoires à travers les statuts. Analyse de données »		2014	

Projets prévus pour la période 2017-2020

Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) : projets prévus pour la période 2017-2020		
Projets de recherche prévus, problèmes ou questions stratégiques	Event. en collaboration avec	Coût / budget
Effets de la restructuration du domaine de l'asile	(voir remarques)	
Effets de la mise en œuvre de l'art. 121a Cst.	(voir remarques)	
Problèmes et enjeux actuels de la politique en matière de migration, en vertu de l'art. 51, al. 3, OA 2	(voir remarques)	

Remarques

Aucun projet de recherche spécifique n'est prévu actuellement pour la période de 2017 à 2020. En vertu de son mandat légal (art. 51, al. 3, OA 2, RS 142.312), le SEM pourvoira « au financement partiel ou intégral de projets menés par des institutions à caractère scientifique, notamment dans les domaines de la détection précoce et de la régulation de mouvements incontrôlés de fuite ou de migration transfrontalières, de l'établissement de normes pour le traitement des requérants d'asile et des réfugiés, ainsi que dans celui de l'évaluation de la situation politique. Les projets de recherche ont notamment pour objectif de préparer les données permettant de prendre des décisions sur le développement du droit et de la jurisprudence dans le domaine de l'asile et des migrations ».

Office fédéral du logement (OFL)

Contact : Doris Sfar

Projets achevés entre 2012 et 2016

Office fédéral du logement (OFL) : projets achevés entre 2012 et 2016			
Projet de recherche / résultat	Event. en collaboration avec	Durée / publication	Coût / budget
<p>Nutzung von Vorsorgegeldern zur Finanzierung von selbstgenutztem Wohneigentum</p> <p>Unterschiede zwischen Beanspruchern und Nicht-Beanspruchern von Vorbezügen resp. Verpfändungen aus der 2. Säule oder der Säule 3a konnten aufgezeigt werden. Weiter resultierte ein Erkenntnisgewinn über die Nutzung alternativer Finanzquellen zur Finanzierung von Wohneigentum. Für Pensionskassen konnte ein Prognose tool erarbeitet werden.</p>	<p>KTI-Projekt; Durchführung durch HSLU/IFZ in Zusammenarbeit mit über 20 Pensionskassen sowie Versicherern und dem HEV</p>	<p>Automne 2011-2014</p> <p>«Nutzung von Vorsorgegeldern zur Finanzierung von selbstgenutztem Wohneigentum», éd. HSLU/IFZ, ISBN 978-3-906488-29-5</p> <p>Actes des Journées fribourgeoises de droit social, 28-29 août 2014, avec l'article « Wohneigentum vs. Vorsorge », B. Cardinaux (éd.), 20 ans d'encouragement à la propriété du logement au moyen de la prévoyance professionnelle, Berne, Stämpfli Verlag</p>	<p>Part OFL 20 000</p>
<p>Bestandsaufnahme über die Wohnversorgung armutsbetroffener und in prekären Verhältnissen lebenden Haushalte</p> <p>Le lien entre logement et pauvreté est l'un des thèmes récurrents de la politique sociale. Le logement des personnes menacées ou touchées par la pauvreté est un sujet central de la politique sociale et de la politique du logement. Cette étude menée dans le cadre du Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté porte sur la situation de logement des ménages touchés par la pauvreté ou vivant dans la précarité en Suisse. Elle montre les situations problématiques et esquisse des mesures pour y remédier.</p>	<p>OFAS (Programme national de lutte contre la pauvreté)</p>	<p>2014/-2015</p> <p>Publication à l'automne 2015, dans le cadre du programme nationale de lutte contre la pauvreté)</p>	<p>Part OFL 74 800</p>
<p>Modellvorhaben Nachhaltige Raumentwicklung 2014–2018</p> <p>Versuchslabor Morenal: Neupositionierung eines Quartiers in der Agglomeration Bellinzona</p> <p>Im Rahmen dieses Vorhabens mit Modell- und Pilotcharakter soll die soziale Durchmischung einer Wohnüberbauung mit einem hohen Anteil von sozial und wirtschaftlich benachteiligten Bewohnerinnen und Bewohnern gestärkt werden. Die Hälfte der Wohnungen (ca. 40 der vorhandenen 80 Einheiten) sollen für Senioren und Behinderte reserviert werden, zudem werden entsprechende Dienstleistungen angeboten werden. Durch Integrationsmassnahmen und die Schaffung von Übergängen zum umliegenden Siedlungsgebiet sollen die generationenübergreifende und soziokulturelle Durchmischung gefördert und so das Image der Überbauung und die Lebensqualität verbessert werden. Die Umsetzungsmodalitäten dieses Vorhabens sollen später auf weitere Überbauungen übertragen werden können.</p>	<p>ARE</p>	<p>2014–2018</p>	<p>ARE et OFL : 150 000</p>

Projets prévus pour la période 2017-2020

Office fédéral du logement (OFL) : projets prévus pour la période 2017-2020

Das neue Forschungsprogramm der Wohnforschung für den Zeitraum 2016–2019 wird demnächst erstellt. Die Wahl der Forschungsthemen erfolgt unter Einbezug der Eidg. Kommission für Wohnungswesen (EKW) sowie einer breit gefächerten Expertengruppe. Ob und in welcher Form die soziale Sicherheit Teil der Wohnforschung sein wird, ist zum heutigen Zeitpunkt nicht bekannt. <https://www.bwo.admin.ch/bwo/fr/home/wohnungspolitik/forschung.html>

Mentions légales

Editeur

Office fédéral des assurances sociales, 2016
Secteur Recherche, évaluation et statistiques

Rédaction

Sabina Littmann-Wernli
Olivier Brunner-Patthey
Gisela Hochuli
Bruno Nydegger Lory
Maria Ritter
Jean-François Rudaz
Martin Wicki
Frédéric Widmer

Traduction

Service linguistique de l'OFAS

Contact

Sabina Littmann-Wernli, Dr ès sc. écon.,
responsable du secteur Recherche, évaluation
et statistiques, OFAS
Courriel : sabina.littmann@bsv.admin.ch

Droits d'auteur

Office fédéral des assurances sociales,
CH-3003 Berne
Reproduction partielle autorisée par l'éditeur
– sauf pour l'usage commercial – à condition
que la source soit citée et qu'un exemplaire
soit remis à l'Office fédéral des assurances
sociales.

Distribution

OFCL, Diffusion publications, CH-3003 Berne
www.publicationsfederales.admin.ch

N^{os} de commande

318.010.5/16d (version allemande)
318.010.5/16f (version française)